

VOLUME 11

Mélanges Historiques

Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE



G. DUCHARME

Libraire-Éditeur

133, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

1923

**MÉLANGES
HISTORIQUES**

(Droits réservés, Canada, 1923)

Imprimerie Adj. Menard,
133, rue Saint-Laurent,
MONTREAL.

VOLUME 11

Mélanges Historiques

Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE

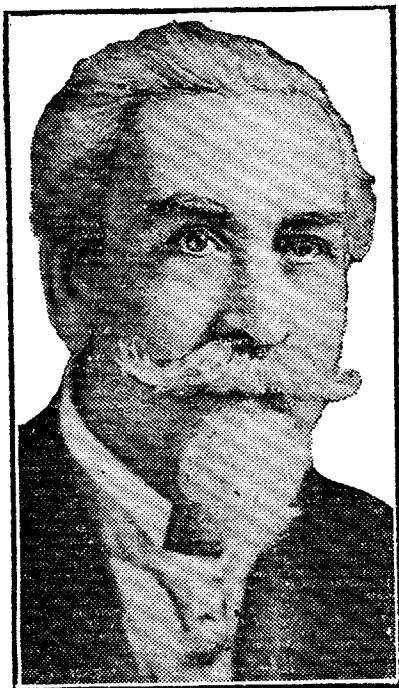


G. DUCHARME

Libraire-Editeur

133, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

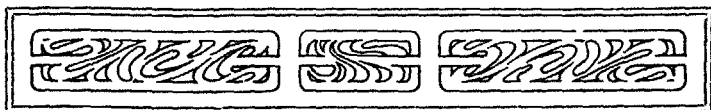
1923



Benjamin Sulte

(1921)

THE NATIONAL
ARCHIVE



La famille Godefroy

L'une des familles les plus typiques des premiers temps de la Nouvelle-France a été celle de Jean Godefroy.¹ Voyons s'il y aurait moyen de dire quelque chose d'intéressant sur ce sujet, en feuilletant les nombreuses notes que nous avons sur les Godefroy.

J'encadrerai les Godefroy dans quelques aperçus de l'histoire du Canada, afin de les montrer sous le vrai jour où ils ont vécu, car autrement nous serions portés à les confondre avec nous-mêmes — et Dieu sait que les circonstances ne se ressemblent pas.

Le nom de *Godefroi*, comme *Jaufredus*, *Goffredus*, dans les formes latines, est le même que *Geoffre*, *Goutefrey*, *Jouffroy*, *Geoffroy*, etc., bon, ou secourable ami, en langue tudesque; *god*, bon, *fried*, ami, en allemand. Godefroy, Godefrey, Godfrid, Gottfried, Gontefrey, signifient bon ami; Gutman, bon homme; Gutherz, bon coeur; Gudmond, bon protecteur; Godard, bon et hardi. Tous ces noms, y compris *Godin*, sont empruntés à des

1. M. P.-G. Roy nous a donné fort à propos la liste généalogique de la famille Godefroy de Tonnancour, Lévis, 1904, se déroulant sur trois siècles ronds, depuis 1600 à 1900. Il n'a omis que quelques personnes de cette nombreuse postérité.

radicaux germaniques qui veulent dire également : *Dieu*.²

On retrouvait encore en France il n'y a pas longtemps des membres, il nous semble, de la famille Godefroy des Trois-Rivières. Les principaux sont le marquis de Godefroy, à Paris, et M. de Godefroy, au château de Grand'Maison, département de l'Aisne. Ils portaient : *d'azur à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux mollettes d'or, et en pointe d'une rose du même*. Il y a encore une autre famille de ce nom dont les armes sont : *de gueules à trois bandes d'argent*.

Voici d'abord ce que nous savons au sujet des familles Godefroy, en France.

Théodore Godefroy, qui fut avocat au parlement de Paris, puis conseiller du roi, publia des ouvrages concernant les rois, la noblesse et le cérémonial de France, entre les années 1610 et 1649. Son fils Denis Godefroy, aussi avocat au parlement et bibliographe du roi, composa des livres dans le même genre entre 1655 et 1682.³ Le fils de ce dernier, Denis Godefroy, fut garde des livres de la chambre des Comptes à Paris.

A la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, il existait en Normandie trois familles du nom de Godefroy. L'une d'elles paraît être éteinte. Les deux autres, comme nous l'avons dit, avaient encore des représentants en France au dix-neuvième siècle. L'une de ces trois familles était établie dans

2. De Caston, *Origine, étymologie et signification des noms propres*, p. 343.

3. *Bibliothèque héraldique*, Joannès Guigard, Paris, 1861. Voir aussi P.-G. Roy, *la Famille Godefroy de Tonnancour*, p. 3-5.

le pays de Caux. Il est fait mention d'un seigneur Godefroy, de Grandchamps, paroisse voisine de Lintot. Une branche des Godefroy habitait les environs de Bayeux; une autre près de Carentan. Dès 1584, on a vu Denis Godefroy contrôleur du grenier à sel. De 1604 à 1609, Jehan Godefroy meuteur et payeur des gages du parlement. En 1624, Denis et Guillaume Godefroy, grainetiers à Evreux. En 1625, Jacques Godefroy, contrôleur élu à Carentan et Saint-Lô. Dans les archives du département de la Seine-Inférieure, on voit qu'en 1629 des lettres de noblesse sont accordées par Louis XIII à Jacques Godefroy, sieur de la Commune, l'un des Cent-Associés. Nous avons aussi les noms de Godefroy, sieur de Bordage, et Godefroy, sieur de Marcouf.⁴

Pierre Godefroy, écuyer, de Lintot au pays de Caux, eut de sa femme, damoiselle⁵ Perrette Cavalier,⁶ deux garçons, Jean (1607) et Thomas qui émigrèrent dans la Nouvelle-France, à la suite de Samuel Champlain, vers 1626; et une fille, Anne, qui épousa Jean Testard dit Lafontaine et dit Laforêt, de la ville de Rouen. Le fils de ces derniers, Jacques Testard, chevalier de Saint-Louis, servit avec le grade de capitaine dans les troupes du Canada, dites "de la marine"; sa descendance existe parmi nous sous le nom de Testard de Montigny.

4. Notes recueillies en France par Théo.-P. Hall, du Détroit, allié à la famille Godefroy. Ces actes sont registrés à la Chambre des Comptes de Normandie, 23 juin 1634 et 10 décembre 1637.

5. "Damoiselle, fille noble," *Dictionnaire de Trévoux*.

6. C'est le nom patronymique du fameux René-Robert Cavalier de la Salle, explorateur du Mississipi, natif de Rouen.

Jean-Paul Godefroy, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, de Paris, était parent des Godefroy de Lintot. Pendant de longues années, il joua un rôle important et honorable en Canada, comme on le verra plus loin.

En 1629 un Jésuite du nom d'Alexandre Godefroy de Vieux-Pont accompagnait les Pères Vimont et Noiroit en Acadie.

En 1635, il y avait un individu aux Trois-Rivières qui était de Lintot, archevêché de Rouen, patrie des Godefroy.

Le 24 juillet 1712, à la bataille de Denain gagnée par Villars sur le prince Eugène, Albergotti, le comte de Broglie et le marquis de Vieux-Pont conduisaient des corps à la charge.

Cette même année 1712 il y avait dans l'escadre de Duguay-Trouin un enseigne de vaisseau du nom de Tonnancour qui commandait le *Glorieux*.

Jean Godefroy, originaire de Lintot⁷ (pays de Caux), en Normandie, né vers 1607, arriva dans la Nouvelle-France aux environs de 1626 avec son frère Thomas et l'un de ses parents, Jean-Paul Godefroy, natif de Paris. La famille Godefroy était nombreuse et figurait, nous l'avons vu, dans plusieurs fonctions

7. Lintot, à seize kilomètres de Dieppe, est le vrai nom. La famille Godefroy l'écrivait ainsi. Presque toujours les prêtres qui rédigeaient les actes aux registres de la paroisse des Trois-Rivières mettaient Linctot, ce qui prouve que le peuple prononçait ainsi, mais ce n'est pas une autorité. En 1831, on comptait à Lintot 254 habitants. Cette paroisse fait partie du canton de Longueville. Avant 1789 elle faisait partie de l'érection de Candebec. En 1722 elle comptait 140 feux, c'est-à-dire de 500 à 600 habitants. Le pays de Caux est de grande étendue.

P.-G. Roy appelle continuellement Jean Godefroy "Jean-Baptiste". Au recensement de 1666, il est en effet nommé Jean-

publiques. Elle comptait des écrivains et des savants parmi ses membres. Deux ou trois branches étaient de noblesse reconnue.

Nos trois jeunes gens ici nommés avaient été choisis par Samuel Champlain pour en faire des interprètes, et l'on sait que ce n'étaient pas de vulgaires coureurs de bois.

En 1629, lorsque les Français retournèrent en France, Jean et Thomas Godefroy s'éloignèrent de Québec pour vivre avec les Sauvages, probablement dans le lieu si fréquenté qu'on nommait les Trois-Rivières, à cause des trois bouches du Saint-Maurice. En 1632, voyant que les Français revenaient, Jean Godefroy demanda la concession d'un grand terrain aux Trois-Rivières, et le titre lui en fut accordé au mois de janvier suivant. Il y a toute apparence que la compagnie des Cent-Associés le nomma interprète pour ce poste où aboutissait tout le trafic des pelleteries. Champlain y fit construire un fort en ce lieu l'été de 1634.

Le 3 décembre 1633 Jean Godefroy reçoit des Cent-Associés deux cents arpents de terre aux Trois-Rivières. Sur ces deux cents arpents il a possédé, dans la ville actuelle trois terrains de trente, quarante, cin-

Baptiste, mais partout ailleurs c'est Jean tout court. Au même recensement on voit ses fils avec des surnoms: Michel de Lintot, 29 ans; Louis de Normanville, 27 ans; Joseph de Vieux-Pont, 19 ans; Jean-Amador de Tonnerre, 17 ans; Pierre de Roquetaillade, 10 ans; Jean-Baptiste, 8 ans; Marie-Renée, 13 ans; Marie-Françoise-Ursule, 6 mois.

Au recensement de 1666, Jean Godefroy a 58 ans, sa femme 54; à celui de 1667, il a 60 ans, elle 56. Sulte, *Histoire des Trois-Rivières, Chronique trifluvienne et Histoire de Saint-François-du-Lac.*

quante arpents en superficie, formant cent vingt arpents. Je ne sais où se trouvait le reste. Le 18 août 1636, il est cité comme propriétaire de terrains aux Trois-Rivières lorsque l'on délimite les terres accordées aux Jésuites. Le 22 juin 1668, aux Trois-Rivières, il fait la déclaration de ses terres.

Au mois de décembre 1636, Jean Godefroy épousa Marie Le Neuf du Hérisson, qui venait d'arriver de Caen, en Normandie, avec sa mère, ses frères, sa soeur et autres parents. Les Le Neuf étaient de la noblesse et ils ont pris une grande part aux affaires du Canada.

Mathieu Le Neuf du Hérisson, de Caen, se maria en France et y mourut, selon les apparences, avant 1636. Sa femme, Jeanne Le Marchant, lui survécut. Nous leur connaissons quatre enfants: 1° Michel (1601) Le Neuf du Hérisson, veuf avant l'année 1636; 2° Jacques (1606) Le Neuf de la Poterie,⁸ marié, vers 1630, à Marguerite Le Gardeur; 3° Marie (1612) qui épousa Jean Godefroy, le 15 décembre 1636; 4° Madeleine, qui se maria avec Jean Pouterel du Colombier.

Le 5 janvier 1636, la compagnie de la Nouvelle-France accorde à Jacques Le Neuf de la Poterie le titre de la terre qui prit ensuite le nom de baronnie de Portneuf, rive gauche du fleuve Saint-Laurent, entre Québec et les Trois-Rivières.⁹

La flotte de Dieppe partit pour le Canada le 8 avril 1636. Le Père Jogues, qui était à bord,¹⁰ arriva

8. Il signait "Jq. LeNeuf" et "Jq. Leneuf de lapoterie". Dans le corps d'un acte de 1648, il se nomme "Lapoterye LeNeuf". Les historiens écrivent La Potherie à cause de Bacqueville de la Potherie, probablement.

9. *Documents sur la tenure seigneuriale*, p. 104.

10. Père Martin, *Vie du Père Jogues*, p. 17, 19, 23, 24.

à Québec le 2 juillet.¹¹ Il y eut, la même année, d'autres arrivages, comme on va le voir.

Le Père Le Jeune écrit de Québec que dans la nuit de la Saint-Barnabé (11 juin) 1636, M. de Montmagny, gouverneur général, débarqua à Québec venant de France. Il ajoute : "le lendemain parut un vaisseau commandé par M. de Courpon qui nous rendit le Père Nicolas Adam et notre Frère Ambroise Cauvet. Notre joie ne s'en tint pas là : la quantité de familles qui venaient grossir notre colonie¹² l'accrut notablement, celles entre autres de M. de Repentigny¹³ et de M. de la Poterie, braves gentilshommes, composées de quarante-cinq personnes." Il continue plus loin : "Quand on nous dit, à Québec, qu'il y avait nombre de personnes à Tadoussac qui venaient grossir notre colonie ; qu'on ne voyait là qu'hommes, femmes et enfants, nous louâmes Dieu et le priâmes de répandre sa sainte bénédiction sur cette nouvelle peuplade. Mais quand on nous assura qu'il y avait entre autres six damoiselles,¹⁴ des enfants¹⁵ beaux comme le jour ; que messieurs de

11. *Relations des Jésuites*, 1636, p. 60.

12. En 1635, il n'y avait dans la colonie qu'une centaine de personnes dont trente, à peu près, aux Trois-Rivières.

13. Pierre Le Gardeur de Repentigny, beau-frère de Jacques Le Neuf de la Poterie.

14. Jeanne Le Marchant, veuve de Mathieu Le Neuf, Catherine de Cordé, veuve de René Le Gardeur de Tilly, mère de Pierre Le Gardeur de Repentigny ci-dessus nommé. Marie Favery, femme du même Repentigny. Marie-Madeleine de Repentigny, leur fille, qui épousa (1646) Jean-Paul Godefroy, Marguerite Le Gardeur (fille de René), femme de Jacques Le Neuf de la Poterie. Marie Le Neuf, soeur de ce dernier, qui, bientôt après, épousa Jean Godefroy.

15. Anne, 4 ans, fille de Michel Le Neuf du Hérissou ; elle épousa Antoine Desrosiers, juge de la seigneurie de Champlain. Marie, 4 ans, fille de Jacques Le Neuf de la Poterie ; elle épousa

Repentigny et de la Poterie composaient une grosse famille; qu'ils étaient en bonne santé—je vous laisse à penser si la joie ne s'empara pas de notre coeur et l'étonnement de notre esprit. Tout cela redoubla par leur présence. Leur grâce, leur entretien nous fit voir la grande différence qu'il y a entre nos Français et nos Sauvages. Qui fera maintenant difficulté de passer nos mers puisque des enfants si tendres, des demoiselles si délicates, des femmes naturellement appréhensives se moquent et rient de la grandeur de l'océan?" Il dit encore: "C'était un sujet où il y avait à louer Dieu, de voir en ces contrées des demoiselles fort délicates, des petits enfants tendrelets, sortir d'une prison de bois, comme le jour sort des ténèbres de la nuit, et jouir, après tout, d'une aussi douce santé, nonobstant toutes les incommodités qu'on reçoit dans ces maisons flottantes, comme si on s'était pourmené au Cours dans un carosse."

Les Le Gardeur demeurèrent à Québec. Michel Le Neuf du Hérisson monta aux Trois-Rivières immédiatement. Son frère Jacques paraît avoir voulu se fixer à Portneuf.

Le 12 décembre 1636, au baptême d'une Algonquine âgée de douze ans, furent parrain et marraine¹⁶: "Monsieur du Hérisson et Mademoiselle Marie Leneuf, tous deux habitants des Trois-Rivières."

René Robineau de Bécancour. Jean-Baptiste, 4 ans, fils de Pierre Le Gardeur de Repentigny; il épousa Marguerite, fille de Jean Nicolet. Catherine, fille de Pierre Le Gardeur de Repentigny; elle épousa (1652) Charles D'Ailleboust.

16. C'est la première marraine mentionnée au registre des Trois-Rivières.

Ainsi, la présence de Jean Godefroy aux Trois-Rivières a été constatée le 30 avril et le 18 août 1636; l'arrivée des Le Neuf à Québec est du 12 juin. Michel Le Neuf du Hérisson, l'aîné de la famille, et sa soeur Marie résident aux Trois-Rivières à la date du 12 décembre.

Les historiens ont donc fait erreur lorsqu'ils ont dit que: "en 1636, Jean Godefroy, ayant fait un voyage en France, y épousa mademoiselle Le Neuf."

Voici le contrat de mariage de Jean Godefroy et de Marie Le Neuf. Il a été découvert par M. Faribault. Il faudrait savoir où.¹⁷

"Au traité de mariage qui, au plaisir de Dieu, sera fait et parfait en face de notre mère Sainte Eglise catholique apostolique et romaine entre Jean Godefroy, Ecr, sieur du lieu,¹⁸ fils et héritier de Pierre Godefroy, Ecr, et de Damoiselle Perrette Cavelliers, ses père et mère, d'une part;—et Delle Marie Leneuf, fille et héritière de défunt¹⁹ Mathieu Leneuf, en son vivant écuyer, sieur du Hérisson, et de Dame Jehenne Le Marchant,²⁰ sa mère, présence de laquelle et de Michel Leneuf, Ecr, sieur du Hérisson son frère les dits Jean Godefroy et la dite Leneuf se sont promis et donnés l'un à l'autre la foi de mariage. Le tout après

17. Ne serait-ce pas à Caen, en Normandie?

18. On devrait lire "du lieu appelé les Trois-Rivières".

19. Ceci prouve qu'il ne vécut ni en France ni au Canada après l'année 1636, comme on l'a imprimé. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, I, p. 381, le fait mourir "avant 1642". Cet événement dut avoir lieu en France avant l'embarquement de la famille pour le Canada, au printemps de 1636. Ce n'est pas lui qui fut lieutenant-général, mais son fils Jacques en l'année 1665.

20. De 1637 à 1647, elle demeura aux Trois-Rivières où on la rencontre fréquemment aux registres.

avoir été d'accord de ce que la dite Leneuf pouvait espérer de la succession de ses dits père et mère, qui serait la somme de dix-huit cents livres²¹ à elle accordées par contrat²² passé devant les tabellions de...²³ suivant lequel le sieur du Colombier,²⁴ frère de loi du dit sieur du Hérisson et de la dite Leneuf, s'est obligé payer la dite somme de dix-huit cents livres après le mariage consommé de la dite Leneuf. Quoi faisant, la dite Le Marchant et le dit sieur du Hérisson ont consenti et accordé que le dit sieur Godefroy se fasse payer de la dite somme de dix-huit cents livres; de laquelle somme il a promis assigner la dite Leneuf sur le plus clair de son bien de la somme de quatorze cents livres qui demeureront au nom et lignée d'elle; et au cas que le dit Godefroy prédécéderait la dite Leneuf, elle emportera son dot et douaire suivant la coutume du lieu, comme en pareil des meubles; et en faveur de ce, la dite Le Marchant a promis donner du linge honnêtement à sa discrétion.

“Le mariage faisant (foi?) de ce que dessus, les dits futurs mariés sont demeurés d'accord et ont promis s'épouser en face de notre dite Mère l'Eglise. En témoin de quoi ils ont signé le présent, en présence de la dite Le Marchant et des sieurs (du sieur?) du Hérisson, signés avec eux le quinzième décembre 1636.”—

21. Equivalant à dix-huit cents piastres de la monnaie actuelle du Canada.

22. Ce contrat ne nous est pas autrement connu.

23. Le mot ressemble à *Thury*, ville de la Normandie, aujourd'hui dans le département du Calvados, dont Caen est le chef-lieu. Les Le Gardeur venaient de cet endroit.

24. Jean Poutrel du Colombier marié à Madeleine, fille de Mathieu Le Neuf et de Jeanne Le Marchant. Leurs enfants ont demeuré aux Trois-Rivières.

Signatures: "Jeanne Le Marchant, Leneuf,²⁵ Jean Godefroy, Marie Leneuf."²⁶

Cet acte ne porte ni le nom d'un notaire ni celui du lieu où il fut passé, de là l'erreur des historiens. Le greffe d'Audouard, Québec, commence dans l'année 1636, mais ses pièces sont égarées. Le notaire qui suit, par ordre de date, est Lespinasse, Québec, 1637. Les registres de la paroisse de Québec ont péri en 1640. Montréal ne fut fondée qu'en 1642. Les archives des notaires des Trois-Rivières ne remontent que jusqu'à 1650; les registres de mariages à 1654. Bref, tout nous démontre que le contrat de mariage ci-dessus est le plus ancien qui nous soit connu pour avoir été rédigé au Canada.

Jean Godefroy fut le premier interprète de Champlain qui se fit colon et se maria. En 1651 il était du conseil privé de la colonie. En 1672 on cite sa famille comme étant la plus importante des Trois-Rivières. Il avait reçu des lettres de noblesse en 1668, et l'intendant Jean Talon s'était donné la peine de composer son écusson en lui passant un croissant de ses armes, sur lequel on posa une épée en pal, c'est-à-dire la pointe en l'air.

Voici un passage de la lettre que Talon écrivait à Jean Godefroy le 10 novembre 1668, au moment de partir pour la France: "Le retour de ma santé me fait prendre la résolution de faire un voyage en France. Aussi, ne pouvant vous rendre moi-même les lettres

25. En sa qualité d'aîné, Michel ne signe que le nom de sa famille.

26. Jacques Le Neuf de la Poterie et sa femme ne paraissent pas ici. On ne les voit pas aux Trois-Rivières avant 1640.

de noblesse qui vous sont destinées, je les remets entre les mains de M. de la Poterie, votre parent,²⁷ me réjouissant avec vous de l'honneur que le roi confère à votre famille. Je ne puis vous donner aucune pièce de mes armes pour insérer dans les vôtres que votre écusson ne se remplisse; si, pourtant, vous voulez y ajouter une épée avec un croissant, je les laisse à votre disposition."

Cet écusson, artistement sculpté en bois de chêne, orne encore aujourd'hui le superbe banc-d'oeuvre des Trois-Rivières, qui n'a pas son pareil en Amérique. Comme ce banc-d'oeuvre de l'église des Trois-Rivières fut construit en 1735, on peut penser que l'écusson des Godefroy qui en fait le principal ornement a été sculpté à cette époque. En tous cas, il a dû être placé en cet endroit en reconnaissance des services rendus à l'église par cette famille.

Le 4 mars 1724 René Godefroy de Tonnancour donne aux Frères Charron un terrain de soixante pieds de front sur cent vingt de profondeur, aux Trois-Rivières, moyennant deux messes de *Requiem* par an; cette propriété ira à l'église au cas où les Frères Charron manqueront. En 1749, l'église en était en possession. En 1732, M. de Tonnancour fit venir de France des effets pour l'église des Trois-Rivières au montant de 91 francs et 7 sous. En 1733, il leur en donnait pour 306 francs. Le service funèbre qu'on lui fit à sa mort, en 1738, paraît avoir été célébré avec pompe.

27. C'était son beau-frère.

J'ai possédé un cachet de la famille Godefroy placé sur un parchemin de 1710, dont s'est servi M. P.-G. Roy dans *la Famille Godefroy de Tonnancour*.

Thomas Godefroy, frère de Jean, est mentionné pour la première fois aux Trois-Rivières le 28 janvier, 1636, comme parrain d'une petite Sauvagesse de deux ans "fille d'un Sauvage capitaine de Kébec nommé Tcheme8irini8". Il est cité comme "demeurant aux Trois-Rivières". Il alla, peu après, joindre un parti de Sauvages qui passait l'hiver à cinq lieues de là. Il était encore avec eux le 17 mars. Il vécut aux Trois-Rivières jusqu'en 1652, alors qu'il fut pris et brûlé par les Iroquois.²⁸ C'est lui qui accompagna le Père Buteux dans le haut Saint-Maurice, chez les Attikamègues ou Poissons-Blancs, lors de son premier voyage. Il avait une renommée de vaillance et d'habileté répandue partout. A la guerre, il se faisait respecter mieux que les chefs des tribus. Les Iroquois l'ayant capturé en 1641 le ramenèrent pour conclure la paix avec les Français. En un mot, c'était un interprète précieux que toute la colonie honorait comme l'un de ses principaux citoyens. Il est connu sous le nom de Normanville, qui fut aussi adopté par l'un de ses neveux.

Il y a longtemps, j'écrivais les lignes suivantes dans un livre qui doit être oublié aujourd'hui: "On retrouve constamment Thomas Godefroy en voyage, soit avec les missionnaires, soit avec les fondateurs de la colonie. Pris et repris, il a soutenu combat sur combat et bravé tous les genres de périls de l'époque nommée

28. Voir *Mélanges historiques*, vol. 5, p. 22 et 23.

à juste titre les temps héroïques du Canada. En plus d'une circonstance il hiverna parmi les Sauvages à quelques lieues des bords du fleuve, et y exerça les fonctions d'un maître d'école et d'un missionnaire. Les registres de la paroisse des Trois-Rivières montrent qu'il baptisait les enfants et allait au besoin chercher le prêtre au poste français le plus proche pour assister les mourants disposés à embrasser la foi et qu'il était urgent de ne point laisser mourir sans les rendre chrétiens. Dans le dessein de prendre le plus d'influence possible sur la jeunesse des bois, il luttait contre elle à la course, à la rame, en raquettes et à tous les exercices du corps. Ses victoires impressionnaient vivement les peuplades qui ne respectaient que la force physique et l'adresse du chasseur ou du canotier."

Thomas Godefroy fut du petit nombre de ceux qui chantèrent *la Claire Fontaine* sur les rives du Saint-Laurent pour la première fois. Les Algonquins et les Hurons se donnaient à lui à cause de sa parfaite candeur et de la facilité avec laquelle il se modelait sur leurs coutumes. "Love at first sight."

Au printemps de 1661, Jacques Godefroy de Vieux-Pont, âgé de vingt ans, avec un autre Français, partit des Trois-Rivières en compagnie de trente Attikamègues pour aller en traite au lac Necouba, environ cent lieues dans le nord. Ils furent rencontrés par quatre-vingts Iroquois qui les attaquèrent. La lutte dura deux jours. Les Attikamègues se défendirent avec une valeur inaccoutumée qui eût pu, sinon leur assurer la victoire, du moins les sauver; mais, par malheur, une mésintelligence qui éclata entre deux chefs gâta une aussi belle défense et fut la cause du

massacre des braves qu'ils commandaient. Pas un seul ne voulut se rendre, préférant recevoir la mort dans la bataille que de périr sur le bûcher. Les femmes ne le cédèrent point aux hommes en courage et en intrépidité; elles cherchèrent partout l'occasion de se faire tuer plutôt que de tomber vivantes aux mains d'un ennemi féroce.

Jacques Godefroy de Vieux-Pont fut admirable de jugement, de calme et de bravoure; sa vue soutenait le coeur de ses compagnons; il se prodiguait avec une telle audace qu'on aurait pu le croire invulnérable, au milieu du feu continu que les Iroquois dirigeaient sur lui. Enfin, accablés par le nombre, les valeureux Attikamègues plièrent. Godefroy, couvert de blessures, dont plusieurs étaient mortelles, s'affaissa dans son sang et se traîna vers un groupe de mourants pour rendre le dernier soupir. Un survivant, le seul qui restât, fut pris; mais il s'évada, quelques jours après, et parvint aux Trois-Rivières le 25 juin.

Vingt-quatre Iroquois périrent dans ce combat. La troupe dont ils faisaient partie se composait de trois cents guerriers qui allaient attaquer les Sauvages de Tadoussac, en passant par les terres du nord. En même temps, quelques Français sous les ordres de Michel Le Neuf (né aux Trois-Rivières, âgé de vingt ans) se trouvaient dans le voisinage du lac Necouba et connurent la première nouvelle de cette catastrophe.

Au mois d'août suivant, chez les Ursulines de Québec, eut lieu la cérémonie des voeux de Jeanne Godefroy, soeur du malheureux jeune homme dont il vient d'être parlé.

D'après la conception de Colbert et de Louis XIV, empruntée à Richelieu qui l'avait mise sur le papier, et conformément aux idées françaises à l'égard des colonies, le Canada devait être exploité, comme pays de fourrures, par un monopole, au profit du roi.

Dans ce but, les terres étaient la propriété d'une compagnie marchande seule autorisée à faire le commerce des pelleteries et autres articles. Il va de soi que la colonisation offrait à la compagnie des chances de bénéfices, puisque si l'on amenait des habitants ils payeraient des redevances et seraient obligés de recourir aux magasins du monopole pour leurs besoins ordinaires; mais, au lieu d'attirer elle-même des cultivateurs, la compagnie se déchargea de cette obligation sur des concessionnaires de grands terrains qu'elle désigna sous le nom de seigneurs. C'était donc à ceux-ci qu'incombait la tâche de faire venir des paysans, de les installer et d'en retirer des revenus.

Le plan aurait pu réussir si les seigneurs eussent dépensé un peu d'argent pour établir des paroisses; malheureusement, ils étaient pauvres et ne calculaient pas ainsi. Toute leur attention était portée vers la traite des peaux de castor, orignal, etc., de sorte que la colonie imaginée par Richelieu resta sur le papier. Cependant il vint des cultivateurs s'établir sérieusement. On peut dire que ce fut un mouvement de "chacun pour soi", attendu que les seigneurs ne s'en mêlaient pas et se bornaient à donner des terres à qui en voulait prendre. Ceci explique la lenteur de la colonisation.

Comme on s'apercevait que la colonie marchait clopin-clopant, on crut bien faire en accordant des

lettres de noblesse aux Canadiens les plus dignes d'être encouragés dans les travaux qu'ils exécutaient. C'est ainsi que Jean Godefroy se vit anoblir avec ses six garçons.

Dans tout ce système, le roi ne déboursait rien pour donner de l'essor au pays nouveau, la compagnie des Cent-Associés non plus. Tout devait venir des colons.

Le comte de Frontenac écrivait à Colbert, le 2 novembre 1672: "Le sieur Godefroy, qui est un des premiers qui soit venu en ce pays, y ayant quarante (quarante-six) ans qu'il y est établi, se trouve chargé d'une très grande famille, ayant plusieurs filles et garçons qui sont tous gens de coeur et les premiers prêts à aller à toutes les expéditions qu'on leur propose, n'y ayant point de meilleurs canoteurs dans tout le pays, comme M. de Courcelle vous le pourra certifier, qui en a toujours employé dans toutes ses entreprises— si vous ordonnez quelques gratifications pour quelques personnes du pays, il y aurait de la justice que celui qui n'est pas trop accommodé dans ses affaires et qui a une fille qu'il ne peut marier faute d'avoir de quoi lui donner, fût un des premiers à se ressentir des libéralités de Sa Majesté."

Selon l'usage, le chef d'une famille noble prenait un surnom qui était le plus souvent celui de sa terre. En 1668, il y avait trente ans que Jean Godefroy s'était fait accorder un fief à la rivière Bécancour, et il y transporta le nom de Lintot, son village natal, en Normandie. De là Godefroy de Lintot que l'on a souvent

écrit "Linctot", faute de savoir l'origine de cette appellation; mais la famille ne s'y trompa jamais.²⁹

Quant aux fils, ils prirent différents surnoms qu'ils imposèrent à leurs seigneuries respectives: Michel, premier enfant de race blanche né aux Trois-Rivières, en 1637, reçut le fief Lintot et s'appela M. de Lintot: Louis, né en 1639, eut le fief de Normanville, dans la banlieue de la ville, et devint M. de Normanville; Joseph, né en 1645, reçut le fief Vieux-Pont, dans la banlieue, et fut M. de Vieux-Pont³⁰; Amador, né en 1649, eut le fief Saint-Paul; Pierre, né en 1655, le fief Roquetaillade, près Nicolet; Jean-Baptiste, né en 1658, ne semble pas avoir pris de terre; il faisait du commerce et mourut non marié. Quatre de ses frères ont fondé des familles: Michel de Lintot, Louis de Normanville, Joseph de Vieux-Pont et Amador de Saint-Paul.

René, fils de Louis de Normanville, eut Tonnancour ou la Pointe-du-Lac, et fut la tige des riches seigneurs de Tonnancour.

Le nom de Normanville s'éteignant ainsi, c'est Louis, fils de Joseph de Vieux-Pont, qui l'adopta. Pierre, autre fils de Joseph de Vieux-Pont, ressuscita le nom de Roquetaillade, que son oncle Pierre, non marié, laissait disparaître avec lui.

29. Voir notre note 7.

30. Du nom de son frère Jacques, né en 1641, tué par les Sauvages en 1661.

Le 15 octobre 1691 le comte de Frontenac le nomme lieutenant réformé à la place de Varlet tué à Laprairie en août de cette année: "Le sieur de Vieux-Pont s'est distingué en différentes occasions contre les Iroquois." (*Correspondance générale*, F. II, p. 378.)

En 1672, on avait accordé un fief au sergent Jacques Labadie dans la banlieue des Trois-Rivières. Lorsqu'il mourut il légua cette terre à la famille Godefroy, à condition que le titulaire porterait son nom : de là nous avons eu les Labadie-Tonnancour et les Godefroy-Labadie.

En 1714, il y avait en France un régiment du nom de Labadie.

Jean-Baptiste Godefroy vivait encore en 1683 puisque nous le voyons, aux Trois-Rivières, le 2 juin, au mariage de Michel Poulin et de Marie Jutras : "est présent Jean-Baptiste Godefroy" qui signe "Jean-Baptiste de Godefroy". Etant parti pour aller traiter aux Outaouas en 1680, il ne put dépasser les chutes des Chats et fut mis en prison à cause de cette course ; il y était encore les 30 avril et 2 mai 1681. Il fut condamné à cent francs d'amende.^{30a}

Du temps de Jean Godefroy, il y avait aux Trois-Rivières les familles suivantes, que je place selon l'ordre de leur arrivée de France, et qui sont les fondatrices de la province ou gouvernement des Trois-Rivières, ainsi qu'on l'appelait.

De 1634 à 1647 : Jacques Hertel, Guillaume Pepin, Jean Sauvaget, François Marguerie, Sébastien Dodier, Guillaume Isabel, Pierre Blondel, Jean Nicolet, Michel Le Neuf du Hérisson, Bertrand Fafard, Christophe Crevier, Claude Poulin, Etienne Lafond, Pierre Garemand, Jean Pepin, Jacques Le Neuf de la Poterie, Pierre Boucher, Antoine Desrosiers, Jacques Aubuchon, Marin Terrier de Repentigny, Etienne Lessard,

30a. *Jugements du Conseil Souverain*, II, p. 558, 569, 578.

Jean Véron, Urbain Baudry, Pierre Lefebvre, Jean Pouterel du Colombier, Etienne Seigneuret, Gaspard Boucher, Elie Grimard, Jules Trottier.

De 1648 à 1651: Jacques Brisset, Etienne Vien, Emery Cailleteau, Pierre Pineau, Jean Houdan, François Boivin, Claude Houssard, Pierre Guillet, Mathurin Guillet, Mathurin Baillargeon, Jean Aubuchon, Nicolas Rivard, Maurice Poulin, Michel Pelletier, Claude David, Jean Poisson, Jacques Maheu, Pierre Couc, Marin Chauvin, Robert Drouin, Pierre Deschamps, Elie Bourbeau, Pierre Rocheleau, Quentin Moral, Nicolas Gatineau, Denis Métayer, François Fafard, M. Meunier, Jacques Loiseau, Paul Langlois, Mathurin Labat, François Gouin, Jean Langueteau, Pierre Proulx, Nicolas Després, Sévérin Ameau, Claude Volant, Jacques Bertrand, Pierre Lepelé, Pierre Dandonneau, Jean Turcot, Pierre-Esprit Radisson.

De 1652 à 1659: Philippe Foubert, Jean Parent, J.-B. Bourgery, Claude Herlin, Barthélémy Bertault, Lucas Lépine, François Lemaître, Antoine Lemaître, Médard Chouart des Groseilliers, Charles Gautier, Pierre Le Boulanger, Louis Ozannes, Philippe Etienne, Jacques Lefol, Jean Pacaud, Michel Lemay, Pierre Pellerin, Barthélémy Croteau, Pierre Denis, Jean Desmarais, Nicolas Petit, Jean Cusson, Jean Charpentier, Nicolas Gaillou, Jacques Fournier, Jean Lemoine, Louis Pinard, Elie Hanctin, Claude Jutras, Jacques Ménard, Florent Leclerc, Jérôme Langlois, Adrien Jolliet, Guillaume David, Michel Moreau, Pierre Potevin, Benjamin Anceau, Jean de Noyon, Jacques Rouillard, Pierre Dizi, Jean Baudoin, Jacques Lemarchand, Jean Bellet, Robin Langlois.

De 1660 à 1665: René Bénard, Jacques Vaudry, Jacques Gratiot, Michel Gamelin, Pierre Caya, Pierre Bergeron, Jean Badeau, Etienne Pezard, Mathieu Proteau, Massé Bénier, Jean Grimard, Louis Tétreau, Guillaume Larue, Guillaume Barret, Mathurin Gouin, François Pilet, François Chorel, Alexandre Raoul, Dominique Jutras, Laurent Philippe, Pierre Souillas, Pierre Couillard, Pierre Juin, Pierre Artaut, Pierre Niquet, Jacques Aubert, Jacques Joviel, Charles Bonin, Charles Vaudry, Michel Baboir, François Bigot, François Michelot, Sauveur Gouin, René Houray, Louis Lefebvre, Laurent Lefebvre, Etienne Gélinas, François Vanasse.

Des treize premiers colons des Trois-Rivières, il ne restait, en 1665, que Jean Godefroy, Guillaume Pepin et Michel Le Neuf du Hérisson.

Thomas Godefroy et Guillaume Isabel avaient été tués par les Iroquois.

François Marguerie et Jean Nicolet s'étaient noyés.

Jacques Hertel, Jean Sauvaget, Sébastien Dodier, Pierre Blondel, Bertrand Fafard et Christophe Crevier étaient décédés de mort naturelle.

Sur les cent cinquante-cinq colons nommés plus haut, il en mourut vingt-cinq avant 1666. On peut dire que cent cinquante de ces colons nous ont laissé leur descendance.

Jean Godefroy mourut au commencement de l'été de 1681, aux Trois-Rivières. Sa femme fut inhumée au même lieu le 27 octobre 1688, laissant quatre chefs de famille, deux filles, sept petit-fils et quatorze petites-filles.

Par la suite, on trouve les Godefroy de Lintot, de Normanville, de Vieux-Pont, de Saint-Paul, de Roquetaillade et de Tonnancour dans les explorations, le commerce, la guerre, les fonctions judiciaires jusqu'à nos jours. Ils ont fourni deux prêtres et trois religieuses. Deux ou trois furent procureurs du roi, un autre juge en chef, un autre battit Washington, un autre contribua à sauver le gouverneur Guy Carleton, un autre fut assistant adjudant-général, deux ou trois moururent colonels de milice, deux autres furent membres du parlement, etc.

Cette famille a possédé une douzaine de seigneuries: Godefroy, Labadie, Vieux-Pont, Normanville, Gatineau, Dutort, Pointe-du-Lac, Roquetaillade, Yamaska, Quitzezaqui. Aux Trois-Rivières, elle avait des propriétés partout. Son nom représente toute l'histoire de la ville depuis ses commencements, puisque Jean Godefroy et son frère Thomas y faisaient la traite longtemps avant la fondation du fort.

Je vais vous présenter un Godefroy de la huitième génération qui s'est fait journaliste et qui brille dans cette carrière, conformément aux traditions de sa race.

1. Jean Godefroy, né à Lintot, en Normandie, vers 1607. Interprète, commerçant, cultivateur.

2. Louis Godefroy de Normanville, né aux Trois-Rivières en 1639. Interprète, explorateur, seigneur, mourut procureur du roi.

3. René Godefroy de Tonnancour, né aux Trois-Rivières en 1669. Seigneur, procureur du roi, juge en chef du district des Trois-Rivières.

4. Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour, né aux Trois-Rivières en 1712. Seigneur, garde-magasin du roi, marchand, procureur du roi; sous le régime anglais, juge de paix, colonel de milice; il rendit de grands services à l'administration; agriculteur.

5. Marie-Joseph Godefroy de Tonnancour, né aux Trois-Rivières en 1750. Etudia en France et en Angleterre, seigneur de Roquetaillade, Labadie, Gati-neau, Yamaska et Pointe-du-Lac; militaire, prisonnier aux Etats-Unis en 1775-77, agriculteur, membre du parlement, colonel de milice, mourut sur ses terres d'Yamaska.

6. Léonard Godefroy de Tonnancour, né à Saint-Michel-d'Yamaska en 1793. Seigneur, membre du parlement.^{30b}

7. Léonard Godefroy de Tonnancour, né à Saint-Michel-d'Yamaska en 1836. Cultivateur.

8. Joseph-Lactance-Zotique Godefroy de Tonnancour, né à Saint-François-du-Lac en 1864, rédacteur en chef de l'*Indépendant*, de Fall-River, Mass.

9. René Godefroy de Tonnancour, né à Fall-River, Mass., en 1896.

Cette généalogie couvre trois siècles.

La guerre des Iroquois, qui dura de 1640 à 1664, en ce qui concerne les Trois-Rivières, fit périr au moins cinquante personnes de ce lieu, parmi lesquelles sept ou huit des colons ci-dessus. Ensuite, une période de prospérité permit aux habitants d'établir le Cap-de-la-Madeleine, Champlain, Batiscan, Bécancour, Nicolet,

30b. Mort d'une paralysie générale le 29 janvier 1867. Seigneur de la Vallière et autres lieux; il avait été major du 3e bataillon du comté d'Yamaska (*l'Ere Nouvelle*, 14 février 1867).

Saint-François-du-Lac, de sorte que Jean Godefroy, mourant en 1681, voyait sept ou huit commencements de paroisses sur un espace de quinze lieues où il avait trouvé la forêt primitive cinquante années auparavant.

De Québec à Montréal la population française était de 9,700 âmes et, vu les circonstances difficiles qu'on avait eu à traverser, c'était un beau résultat. Néanmoins, toutes ces familles vivaient dans la pauvreté, et ce n'est que plus tard que l'aisance se fit sentir chez les Godefroy, qui devançaient ordinairement les autres en toutes choses. Pour fixer une date, je dirai que la colonie n'a connu un peu de prospérité que depuis 1715 à 1745, sous le régime français.

La branche des Godefroy de Tonnancour a joui de la fortune durant un siècle, qui s'est terminée pour elle en 1790,³¹ mais elle a conservé après cela de quoi faire bonne figure pendant une quarantaine d'années. J'ai connu en 1850-70 l'un de ses vieillards (Jean-François Labadie Godefroy de Tonnancour) qui racontait les merveilles de sa jeunesse, comme font tous les anciens, et qui saupoudrait sa conversation de mots anglais, latins, espagnols, tête-de-boules et iroquois, à notre grande joie et ravissement, car il nous représentait quelque chose comme un dictionnaire polyglotte.

31. On peut placer en effet en 1790-95 ce que Pierre de Sales Laterrière dit dans ses *Mémoires*, p. 105, de la ruine des Godefroy de Tonnancour.

En 1722 on mesure les fiefs Tonnancour dans la banlieue des Trois-Rivières et Tonnancour à la Pointe-du-Lac. Les 18 juin 1735 et 18 juillet 1752, la famille Godefroy de Tonnancour obtient de rentrer en possession de certaines terres à la Pointe-du-Lac (*Edits et Ordonnances*, I, 453, III, 305, 396). En 1795 Montour achète le fief entier (Bellemarre, *les Bases de l'histoire d'Yamachiche*, p. 57, 363).

— Mon grand-père, disait-il, voyant certaines personnes qui lançaient des cailloux pour atteindre la bature de pierre située devant la ville, eut l'idée d'employer à cet amusement des pièces de monnaie valant deux sous, et il réussit à en envoyer quelques-unes sur le but; mais les autres tireurs mirent aussi des "penny" au jeu, de sorte que les chances étaient égalisées. Pour lors, mon grand-père y alla de la piastre d'argent, vous savez la piastre mexicaine d'autrefois, la "piastre forte" qui pesait plusieurs sous, et il ne manquait jamais la bature. Fallait voir si les jeunes gens traversaient à la nage ou en canot pour ramasser les atouts !

Jean-François Labadie Godefroy de Tonnancour était né aux Trois-Rivières le 28 avril 1793. C'était un bon homme, parlant latin au moyen de citations qu'il savait par coeur. En 1808 il était au collège de Nicolet. Sa mère voulait en faire un prêtre; Mgr Plessis pensait de même, mais notre garçon était trop flottant dans ses idées pour prendre un parti. Son oncle lui avait acheté une belle soutane qu'il ne porta jamais. Il entra en cléricature chez le Dr Carter et en sortit épouvanté à la vue des plaies, des instruments de chirurgie, etc. Il se fit instituteur et fit l'école à Sainte-Geneviève. Je pense qu'il n'avait pas d'autres ressources sauf qu'il possédait des gobelets d'argent et quelques plats de même métal venant de sa famille. Il mourut aux Trois-Rivières le 17 février 1872.³²

Le marquis de Denonville écrivait au ministère le

32. J'ai interrogé des Trifluviens et des Godefroy sur ceci. On m'a dit que "vers ce temps (1752 ou 1753), un Labadie de Tonnancour s'amusa à aller sur la pointe du Platon qui domine le fleuve Saint-Laurent et à tirer des sous (on dit aussi des

10 novembre 1686: "Je dois rendre compte de l'extrême pauvreté de plusieurs nombreuses familles qui sont à la mendicité et toutes nobles ou vivant comme telles. Le sieur de Lintot et sa femme qui ont dix enfants et deux de leurs filles, se plaignent de n'avoir pas de pain. Cette famille est des plus anciennes dans le pays."

La guerre des Iroquois était recommencée depuis deux ans (1684). Les Canadiens la soutenaient au nom du roi, mais sans paie, comme toujours. Cette situation atroce dura jusqu'à 1700. Le système adopté dès l'enfance de la colonie ne changea jamais: les colons devaient fournir sans cesse aux besoins du roi, et ils ne recevaient rien en échange. Ceux qui appartenaient au monopole faisaient fortune et s'en retournaient en France.

J'ai donc eu raison de dire que les Godefroy étaient une famille typique du Canadien de ce temps-là; car ils sont restés colons, payant toujours de leurs personnes et de leurs biens sans recevoir d'autre compensation que ce titre de noblesse, assez envié, nous le savons, mais sans bénéfice, et entraînant des dépenses et des nécessités de service par trop onéreuses. Sans la valeur et le mérite de plusieurs hommes de la famille qui se succédèrent de génération en génération, tous seraient rentrés dans l'obscurité à la mort de Jean Godefroy puisque l'heure n'était pas encore venue où le Canada ferait vivre ses enfants.

piastres) sur la batture, à quatre cents pieds à peu près, et y réussissait".

Le vieux Labadie que M. Sulte a bien connu avait entre autres choses, une cuillère d'argent sur laquelle étaient gravées les armes des Godefroy, les mêmes que celles du banc-d'oeuvre dont parle M. Sulte.

Jean-Paul Godefroy, natif de Paris, et parent de Jean et de Thomas, dont j'ai parlé au début de cet article, fixa sa résidence à Québec et s'occupa de commerce. Il était capitaine de vaisseau. On le trouve, durant une quarantaine d'années, parmi les principaux habitants du pays. En 1636 il était commis de la traite aux Trois-Rivières où, le 16 juin, il est parrain d'un petit Attikamègue. En 1644 il contribua sa large part dans le changement qui se fit pour transporter la majeure portion du monopole à des marchands du Canada. Plus tard, en 1651, il alla à Boston avec le Père Druillettes tenter de conclure un traité de commerce. Parfois il commandait les navires qui faisaient le voyage de France. Il fut membre du Conseil Souverain de la colonie. Il entreprit la pêche du loup-marin dans le bas Saint-Laurent. De son mariage avec Madeleine Le Gardeur de Repentigny, il laissa deux filles dont une religieuse ursuline.

Vers le temps où mourut Jean Godefroy, c'est-à-dire en 1681, il arriva du diocèse de Rouen, en Normandie, un nommé Jacques Godefroy de Mauboeuf (non pas Marboeuf), qui se maria aux Trois-Rivières et dont le fils, Jacques, fut un des colons notables du Détroit où sa descendance a prospéré. L'histoire de cette lignée nous a imposé une étude spéciale. En ouvrant n'importe quel livre un peu complet sur le Détroit on y trouve des mentions honorables concernant les membres de cette famille. J'ai bien connu les trois dernières femmes, dont deux ont épousé MM.

Watson et Hall, et avec elles a disparu le nom des Godefroy de Mauboeuf.³³

René Godefroy de Lintot, né aux Trois-Rivières le 17 mai 1675, était, sous-enseigne en 1696 et noté comme "joli garçon", ce qui veut dire caractère agréable. En 1706 il était enseigne. A l'automne de 1718 il avait encore le grade d'enseigne, lorsqu'il fut envoyé avec le capitaine Le Gardeur de Saint-Pierre pour construire un fort à la Pointe-du-Saint-Esprit ou Chagouamigon, au lac Supérieur,³⁴ où il commanda de 1720 à 1726; puis il alla au Détroit comme commandant de la garnison.

En 1730, il avait sous ses ordres la baie Verte, le Wisconsin et le lac Pepin. Il érigea deux forts sur le Mississipi, en 1731-33, l'un à Trempealeau et l'autre au lac Pepin. Il était lieutenant à cette époque et devint capitaine vers 1736. Le Gardeur de Saint-Pierre le remplace. On le trouve commandant au lac Supérieur en 1739, avec la note "excellent officier". Il mourut à Montréal en 1748.

Daniel Godefroy de Lintot, né à Montréal le 5 mai 1739, faisait la traite des pelleteries aux Illinois avec son fils lorsque, en 1778, le général George-Rogers Clark, son ami, le décida à se prononcer pour la cause

33. Voir plus loin l'étude sur les Godefroy de Mauboeuf. En 1692, il y avait Etienne Godefroy, soldat aux Trois-Rivières, étranger à nos Godefroy et à ceux du Détroit.

34. Non pas à Shawinigan, comme on l'a écrit dans *la Famille Godefroy de Tonnancour*, p. 24. Dans les publications de la *State Historical Society of Wisconsin*, XVI, p. 380, il y a une bonne vue de la Pointe-du-Saint-Esprit. En juillet 1726 il y était encore; en octobre suivant il était commandant de la garnison du Détroit. En 1730, il commande à la baie Verte où son fils est avec lui et fait la traite. Portneuf est second officier. *State Historical Society of Wisconsin*, III, 158, 165, 176; X, 303; XIV, 380, 424, 433.

américaine. Il reçut le grade de capitaine, puis de major et prit le commandement du territoire situé entre le lac Michigan et le Mississipi. On parle avec éloge des services qu'il rendit, en plus d'une circonstance, jusqu'à la fin de la guerre. Les Anglais auraient voulu le supprimer.

En 1778, à la Prairie-du-Chien, "les Sauvages voient l'eau-de-vie du fils du partisan Lintot."³⁵

Maurice-Régis Godefroy de Lintot, blessé dans la campagne de 1757,³⁶ et atteint d'un coup de feu à la bataille des plaines d'Abraham, passa en France, puis, en 1766, entra comme sous-lieutenant dans la légion de l'île de France où il devint bientôt lieutenant³⁷ dans le corps des chasseurs. Aucune occasion ne se présenta

35. *State Historical Society of Wisconsin*, XI, p. 105-07, 137, 144, 210; XII, p. 50. Daniel Godefroy de Lintot est l'officier mentionné dans les lignes suivantes: "Captain Lintot, Indian Agent for the Illinois River and all the western side of said river to the East side of the Mississippi, is ordered to report to colonel Montgomery — 5th Aug. 1779. Major Godefroy de Lintot reports to Governor Jefferson of Virginia on his mission from Fort Pitt to the Illinois Country, to allay the Indian trouble... means furnished to take Detroit — 30th Dec. 1780. Major de Lintot writes to Governor Jefferson that he has seen Monsieur Vaucheret after his arrival at Vincennes. He says he has done all in his power to keep the Indians loyal to the Americans but the gifts made by the English (à partir de 1780 seulement) foil his efforts. He has given a bill of exchange for 20,000 pounds in favor of Monsieur Vaucheret for supplies — 30th Jan. 1781. *Calendar of Virginia State Papers, 1652-1781*, printed at Richmond, Va., 1875, p. 325, 425, 474.

36. Vers 1753, à Niagara, les Sauvages lui enlèvent son canot (abbé Daniel, *Le Chevalier Benoist*, p. 332). A Carillon, vers l'automne de 1757, un officier du nom de Lintot fut tué (abbé Daniel, *Aperçu sur quelques contemporains*, p. 63). C'était l'année d'avant la bataille où Montcalm battit Abercromby. Nous ne trouvons aucun Lintot qui correspond à cette note.

37. On l'a dit "premier lieutenant". Nous ignorons la valeur du mot "premier".

sans qu'il donnât des preuves de sa valeur. A Madagascar, en particulier, il se signala dans un engagement qui eut lieu contre les indigènes, ne quittant le terrain que par suite de plusieurs blessures. Il se retira de l'armée vers 1780, et, quatre ans plus tard, reçut la croix de Saint-Louis. Je ne sais s'il vécut assez longtemps pour voir la Révolution.³⁸

Sur le plan de la bataille de Châteauguay le capitaine Pierre-Charles Godefroy de Tonnancour occupe le poste d'observateur en avant du gué, précisément l'un des deux points que les Américains attaquèrent.

Une observation. Voilà près de trois siècles que des familles françaises, au nombre de trois à quatre mille environ, se sont établies dans un coin de l'Amérique du Nord, et elles se sont tellement multipliées que leur descendance forme aujourd'hui une masse

38. Abbé Daniel, *Histoire des grandes familles françaises au Canada*, p. 288; Marie-Caroline Watson-Hamlin, *Legends of le Détroit*, p. 300.

Voici quatre Godefroy dont la mort reste pour nous sans date:

Joachim-Jacques Godefroy de Labadie, né aux Trois-Rivières le 8 octobre 1714.

Jean-Baptiste Godefroy de Vieux-Pont, qui a dû mourir au Détroit où sa femme décéda le 2 octobre 1756. Le 1 février 1689, aux Trois-Rivières, au baptême de ce Godefroy, le parrain et la marraine paraissent avoir servi plutôt au baptême d'un Sauvage dont la mention est confondue avec le baptême de ce Godefroy. Marie-Caroline Watson-Hamlin, *Legends of le Détroit*, p. 300, dit: "En 1750, J.-B. Godefroy, appelé le chevalier, vint au Détroit avec sa femme Marie-Jeanne Véron de Grandmesnil, et il y mourut en 1756." En 1705, il s'était distingué à Terre-neuve; en 1710, il était cadet dans les troupes.

Jean-Baptiste Godefroy de Saint-Paul, né aux Trois-Rivières le 3 mars 1731.

Antoine-Etienne Godefroy de Vieux-Pont, né à Montréal le 12 décembre 1736. Il a dû mourir au Détroit, comme son père probablement. Peut-être est-il mort en 1763 lorsque "les Sauvages de Pontiac tuèrent un nommé Godefroy."

compacte de deux millions dans leur domaine propre, sans compter un autre million éparpillé un peu partout à travers le continent. Les archives de ce peuple sont à peu près complètes, de sorte que n'importe quel individu appartenant aux trois millions d'âmes ici mentionnés peut retracer ses ancêtres jusqu'au premier émigrant de France qui a fondé la famille canadienne.

Pareil fait ne se rencontre nulle part sur le globe; du moins je n'ai pu rien découvrir qui lui soit comparable. Nous sommes tous plus anciens que les autres habitants des vastes contrées dans lesquelles nos gens se sont répandus. C'est de la noblesse cela. Être les pères du Nouveau-Monde, songez-y ! Et lorsque le chercheur refait la chaîne de l'une de ces familles, il est presque toujours surpris de rencontrer, parmi les plus humbles même, une génération qui a eu son heure de succès, de prospérité, parfois de gloire; car il se produit des hauts et des bas faits pour tout le monde. Le petit-fils d'un forgeron sera sir Louis-Hypolite Lafontaine tandis que le petit-fils d'un brillant légiste sera domestique. Il fut un temps où les seigneurs les plus à l'aise du Bas-Canada étaient presque tous des enfants de la charrue.

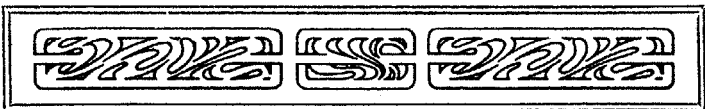
Nous voyons reparaître aujourd'hui des noms qui brillaient il y a un siècle ou deux et qui semblaient s'être effacés pour toujours, bien que les familles restassent sous nos yeux dans une situation modeste et indifférente. La nature opère continuellement de ces miracles. S'il est difficile, ou plutôt incommode d'être le fils d'un grand homme, il y a, par contre, un réel avantage à pouvoir le réclamer comme son bisaïeu! : le

nom vous anoblit d'avance. De cette manière rien n'est perdu, tout redevient utile, le crédit des anciens jours reparaît et on peut l'escompter avec profit, le mérite et la volonté aidant. Les races fortes ont de ces privilèges.

Nous aurons encore des fils de cultivateurs, d'artisans, de pauvres travailleurs qui monteront aux premiers rangs et qui ne seront pas les seuls de leur lignée à se distinguer du commun des mortels. La situation n'est pas encombrée, Dieu merci. Il y a de la place, en haut. C'est pourquoi j'aime l'étude du passé; cela donne du cœur. Le premier mot de notre histoire est un long cri de dévouement.

1905.





Les Godefroy de Mauboeuf

Il y a une trentaine d'années (1878), je recevais une lettre de Théo.-P. Hall, du Détroit, me donnant des notes sur la famille Godefroy de Mauboeuf, de cette ville, dont il était fier de former partie. Le temps s'est écoulé. Nous nous sommes vus. De nouveaux renseignements se sont ajoutés aux premiers. J'arrive à pouvoir écrire aujourd'hui une notice assez complète et aussi exacte que possible, en laissant de côté une foule de choses que le sujet ne requiert pas absolument, par exemple ce que M. Hall a recueilli en France sur les Godefroy de Normanville, en remontant plusieurs siècles. Enfin, j'utilise ce que j'ai, dans l'espérance que d'autres feront mieux.

JACQUES GODEFROY DE MAUBOEUF

Jacques Godefroy de Mauboeuf, né en 1653, dans la paroisse de Saint-Martin de Cantelan, diocèse de Rouen, en Normandie, fils de Jean Godefroy et de Colette Danlerville, était aux Trois-Rivières en 1678.¹

1. Le 26 décembre 1678, aux Trois-Rivières, le Frère Xiste Le Tac baptise Marie-Marthe Héroux. Parrain: Jacques Godefroy; marraine: Marie-Marthe Moral. Ce Jacques Godefroy, plus

Il se maria dans ce dernier endroit, le 30 juin 1683, avec Jeanne Brunet, âgée de dix-huit ans, native de Charlesbourg, près Québec, en présence de Guillaume Pepin, Claude Volant, Quentin Moral, Nicolas Petit, lesquels témoins signent, mais les mariés ne savent pas signer. Leur fils Jacques, second du nom, fut baptisé aux Trois-Rivières le 17 juillet 1684; il était né la veille.

Le 28 juin 1686, à Sorel, ils font baptiser Joseph, dont la trace ne se retrouve plus.

Le 17 juin 1688, aux Trois-Rivières, ils font baptiser Gabriel, né la veille. La marraine est Jeanne Trudelle, femme de Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant, et le parrain Gabriel Benoit. Cet enfant mourut le 1er décembre suivant.

Le 16 décembre 1689, aux Trois-Rivières, il y a le baptême de Catherine, née le 6, "différé à cause du mauvais temps et des mauvais chemins." Le parrain est Claude Volant et la marraine Catherine Poulin, femme de Joseph Godefroy de Vieux-Pont.² Cette enfant a dû mourir au berceau, car il y eut Marie-Catherine, en 1694.

Le 3 juillet 1692, aux Trois-Rivières, baptême de Michel: parrain, Michel Lefebvre dit Lacerisaye;

tard appelé de Mauboeuf, ne figure dans aucun recensement, pas même dans celui de 1681. Le 16 avril 1688, aux Trois-Rivières, sa femme Jeanne Brunet est marraine de Jean Héroux. Les Godefroy des Trois-Rivières n'avaient alors (1678) aucun enfant ni homme du nom de Jacques.

2. C'est le seul cas connu où la famille de Jean Godefroy de Lintot se rencontre dans les actes avec celle de Jacques Godefroy de Mauboeuf. Aux registres des Trois-Rivières, de 1678 à 1694, les deux familles ne témoignent aucun autre rapport entr'elles.

marraine, Marie-Claire Loiseau, femme de Jean Clerc. Pas d'autre trace de cet enfant.

Le 15 octobre 1694, aux Trois-Rivières, nous voyons le baptême de Marie-Catherine, ce qui fait supposer le décès de Catherine, née en 1689. Le parrain est Jean Patry, et la marraine Madeleine Pepin, femme de François Roussel. Pas d'autre trace de cette enfant.

Nous ne savons rien de plus sur Jacques Godefroy de Mauboeuf et sur sa femme Jeanne Brunet. Après 1694 nous perdons leur trace, mais Jacques,³ le fils, se retrouve, marié, à Laprairie, avec Marie-Anne Chesne, en 1714, dont il eut une fille, Marie-Anne, née le 20 et inhumée le 23 février 1715, à Laprairie. Une autre fille de ce mariage, Marie-Catherine, fut baptisée à Montréal le 22 août 1716. En 1718, il y eut Charles, baptisé à Montréal le 22 mai et inhumé en ce lieu à l'âge de cinq mois, le 20 octobre suivant.

La présence de cette famille au Détroit nous est signalée le 21 novembre 1720 par le baptême d'Angélique; puis par celui de Jacques, le 6 janvier 1722; celui de Marie-Anne le 5 novembre 1723, inhumée au même endroit le 25 février 1733, morte de la picote; celui de Joseph, le 24 décembre 1725, mort le surlendemain; celui de Marie-Françoise, le 18 décembre 1726, morte le lendemain; enfin par celui d'Elizabeth, le 1 octobre 1728. Cette dernière épousa au Détroit, le 10 septembre 1749, Jean-Baptiste Chapoton, et fut in-

3. Jacques paraît être l'unique survivant. Sur les Godefroy de Mauboeuf, voir Silas Farmer, *History of Detroit and Michigan*, qui les appelle à tort Marboeuf, ainsi que Mme Marie-Caroline Watson-Hamlin.

humée au même endroit le 25 juillet 1750. Il y eut aussi un enfant posthume, Charles, baptisé le 21 et décédé le 23 avril 1731.

Le 10 octobre 1726, Jacques Godefroy de Mauboeuf signe: "De Gaudefroy" une requête adressée à l'intendant.⁴ Nous verrons plus loin sa carrière, 1684-1730.

Le Détroit ou fort Pontchartrain était peu de chose à cette époque, malgré vingt ans d'occupation permanente. Voyons cela:

Antoine de Lamothe-Cadillac, seigneur de Donquet et des Monts-Déserts, partit de Lachine, près Montréal, le 5 juin 1701, avec cinquante soldats et cinquante artisans, colons, chasseurs et coureurs de bois, au nombre desquels étaient le capitaine Alphonse de Tonty, les lieutenants Dugué de Boisbriant et Chacornacle, le sergent Jacob de Marsac de Lombrou dit Durocher, le Père François Vaillant de Gueslis, Jésuite, et le Père Constantin de Lhalle, Récollet. Le voyage se fit par la rivière Ottawa, le lac Nipissing, l'est et le sud de la baie Georgienne, puis en longeant les côtes jusqu'au lac Huron pour passer au lac Sainte-Claire et arriver au Détroit le 24 juillet 1701.

La liste suivante donne les noms de quelques personnages importants du Détroit que j'ai pu recueillir de 1704 à 1720, mais il y manque surtout les "habitants" ou cultivateurs que, pour le moment, je n'ai pas sous la main, comme Michel et Jacques Campeau, Pierre Mallet et Pierre Estève dit Lajeunesse, qui y

4. *State Historical Society of Wisconsin*, III, p. 171.

sont arrivés les premiers. Il faut voir le bel ouvrage de Téléphore Saint-Pierre intitulé *Les Canadiens du Michigan*, publié à Montréal en 1895.

1704.—Henri Bélisle, chirurgien, J.-B. Bissot de Vincennes, officier, et Raymond Baby, officier.

1705.—François de la Forest (commandant en 1714) et de Bourgmont, commandant.

1707.—Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil, lieutenant, Paul d'Ailleboust de Périgny, capitaine, René-Louis Fournier du Figuer, major, François Le Gantier de la Vallée-Renée, officier, et J.-B. Nolin, officier.

1708.—François Fafard dit Delorme, interprète, et Antoine Cuillierier de Beaubien.

1709.—François Rivard de Montendre, Guillaume Bonnet dit Deliard, armurier, Pierre Boucher de Boucherville, enseigne, chevalier J.-B. Celoron de Bienville, lieutenant, et François Clairambault, commissaire et sous-intendant.

1710.—Bernard Philippe dit Belhumeur, sergent.

1713.—Lieutenant Guyon de Dubuisson, commandant.

1715.—Major Jean Chapoton, chevalier de Bragelonne, officier, Pierre Derivon de Budemont, lieutenant, Hyacinthe Belfresné, prêtre, missionnaire, Pierre Godefroy de Roquetaillade. Ce dernier est témoin à un acte de mariage; il signe Roquetaillade.

1718.—Père Calvarin, vicaire-général, Etienne Véron de Grandmesnil, commis du magasin du roi.

Jacques Godefroy de Mauboeuf a dû arriver au Détroit en 1719; Téléphore Saint-Pierre dit qu'il est probable qu'il vint au Détroit dès les premières années de la fondation de cette ville et que sa famille

resta à Montréal jusqu'en 1719, mais on ne le saurait affirmer. Silas Farmer, de son côté, dit qu'il y était dès 1710.

Vers 1725, il y avait trente-neuf Canadiens ayant pris des terres et vingt-cinq coureurs de bois. Le poste avait été créé pour la traite des fourrures et restait ainsi. En 1734, on régularisa l'administration; des titres écrits furent donnés aux colons pour la sûreté de leurs terres, et la place ressembla à une petite ville entourée d'une banlieue.

Jacques Godefroy de Mauboeuf devait s'occuper du trafic des pelleteries tout en faisant de l'agriculture.⁵ Mgr Cyprien Tanguay lui donne le surnom de "Monboeuf" et "De Mauboeuf", comme son père, ce qui est tout-à-fait dans le genre des noms du pays de Rouen.⁶ Sa descendance a toujours conservé ce surnom. Quant à sa parenté avec Jean Godefroy de Lintot, je n'en ai vu aucune trace aux Trois-Rivières, mais la chose est fort probable. Comme il y a eu des Godefroy de Lintot et des Godefroy de Roquetaillade au Détroit, cela peut avoir donné lieu à une supposition d'alliance de Godefroy à Godefroy.

Jacques Godefroy de Mauboeuf, second du nom, mourut au Détroit où il fut inhumé le 20 novembre 1730. Sa veuve, Marie-Anne Chesne, se remaria le 16 septembre 1733, au Détroit, avec Jacques-Charles

5. Madame Marie-Caroline Watson-Hamlin le dit clairement, *Legends of le Détroit*, p. 299-03. Il faisait la traite des fourrures et cultivait une terre.

6. *Dictionnaire généalogique*, I, p. 274, 437; IV, p. 313, 314. C'est aussi conforme aux archives du Détroit où Jacques Godefroy de Mauboeuf a vécu onze ans. Les noms de lieux se terminant en "boeuf" sont fréquents autour de Rouen; c'est du vieux normand du temps de Rollon, prince normand.

Boutin, et mourut en 1737. Elle était née le 20 septembre 1690.⁷

Qu'il me soit permis de citer un passage de Théo.-P. Hall qui prétend que "rien ne prouve que les Godefroy de Mauboef et les Godefroy de Lintot ne fussent pas parents. Le premier regardait comme de sa parenté Jacques Testard de Folleville, fils d'Anne Godefroy, de Rouen. De cette famille naquit Testard de Montigny, lequel fut parent de la famille Barrois, liée, plus tard, avec les Godefroy, du Détroit."⁸

Un Nicolas Langlois, de Québec, petit-fils de Jeanne Godefroy, de Rouen, figure aussi aux registres du Détroit, en grande intimité avec les familles ci-dessus. Charles Chesne dit Labutte, frère de Marie-Anne, femme de Jacques Godefroy de Mauboef, figure de concert avec Pierre Godefroy de Roquetaillade, presque à chaque page des registres du Détroit, vers 1720, et au temps où Charlevoix visitait cet établissement.

Revenant de France, Théo.-P. Hall m'écrivit de nouveau le 9 septembre 1879: "Les registres de Rouen

7. M. Sulte m'a dit que les seuls descendants du nom de Godefroy qu'il y ait au Détroit sont ceux de Jacques Godefroy de Mauboef, bien qu'un Roquetaillade et un Lintot, de l'autre famille, aient séjourné au Détroit en divers temps.

Il y eut aussi, vers 1748, un nommé Pierre Godefroy, venu de Villeneuve-de-Saint-Georges, près Paris, qui laissa deux fils. Téléphore Saint-Pierre, *les Canadiens du Michigan*, p. 150, dit qu'il existe trois familles distinctes de Godefroy au Détroit, mais cette assertion ne saurait s'appliquer à notre temps.

P.-G. Roy, *la Famille Godefroy de Tonnancour*, p. 102, croit que les Godefroy de Mauboef descendent de Joseph Godefroy de Vieux-Pont. Il n'a pas pu établir la filiation et rien n'autorise cette supposition. Nous trouvons plutôt que la parenté n'est pas prouvée.

8. Ce sont les Godefroy de Lintot.

sont en mauvais état. Dans la bibliothèque de Paris, j'ai vu une centaine de livres portant le nom de Godefroy. J'ai remarqué que quelques-uns de ces livres ont trait à la Normandie et, après les avoir consultés, j'en suis venu à penser qu'Anne Godefroy, mère de Jacques Testard de Folleville, était la soeur de Jacques Godefroy de Mauboeuf qui s'établit aux Trois-Rivières. Je n'ai pas trouvé le nom de Mauboeuf à Rouen. Au registre de Saint-Vincent, j'ai relevé l'acte de naissance qui suit, sous la date de . . . juillet 1683 : "Baptisé par M. d'Angle le père, le fils de Jean Godefroy et d'Anne Le Mounaie, né le 13 du mois passé; parrain, Jean Durand; marraine, Thérèse, fille de Jean Testard; l'enfant fut nommé Jean."

JACQUES GODEFROY DE MAUBOEUF, FILS

Jacques, le fils, troisième du nom, né au Détroit le 6 janvier 1722, "dans le fort de Pontchartrain," fut élevé par sa soeur Marie-Catherine née en 1716, la mère étant remariée. Il fit le commerce des fourrures et apprit les langues sauvages à la perfection. Sa terre était à la côte nord-est du Détroit, au lieu appelé Grosse-Pointe.⁹ Il épousa en premières noces, probablement au Détroit, Françoise Léveillé, qui ne

9. C'était alors le "Grand-Marais", lac Sainte-Claire. Jacques Godefroy de Mauboeuf devint enseigne dans la compagnie de son beau-frère Alexis Trottier des Ruisseaux. L'histoire de ses aventures à l'époque de la guerre de Pontiac (1763) est assez connue. M. Sulte en donne cependant de nouveaux détails. Ce Godefroy apprit le français sans trop s'avancer dans cette langue, d'ailleurs comme tous ceux de son temps dans ces parages lointains, un peu l'anglais, mais il se rendit maître des dialectes sauvages et se trouva bientôt en état de rendre des services au milieu des diverses peuplades du pays.

lui laissa pas d'enfant. De sa deuxième femme Louise-Clothilde Chapoton, née en 1741, qu'il épousa au Détroit le 23 janvier 1758, il eut, le 10 novembre 1758,¹⁰ Jacques-Gabriel, dont je parlerai plus loin, ainsi nommé par son oncle et son parrain Gabriel-Christophe Legrand, chevalier de Sintre; Marie-Catherine, baptisée au Détroit le 22 février 1761, inhumée au même endroit le 9 mars 1762; et Louise, née et morte au Détroit le 16 août 1762. Louise-Clothilde Chapoton était la fille du major Jean Chapoton, chirurgien alors en retraite de l'armée française. Celui-ci se trouva mêlé, plus tard, avec Jacques Godefroy de Mauboeuf, dans les événements du siège du Détroit par Pontiac.

Angélique Godefroy de Mauboeuf, née au Détroit le 21 novembre 1720, épousa Zacharie Sicotte¹¹ le 8 janvier 1736, au Détroit, en présence de Hugues-Jacques Péan, chevalier de Saint-Louis, major de Québec, Pierre Chesne dit Labutte, François Prément, Dagneaux-Douville, enseigne dans les troupes, le major Jean Chapoton, chirurgien, mesdames Du Buron, Dagneaux-Douville et Marie-Anne Chesne, mère de la mariée. Le Frère Daniel Normandeau, Récollet, donna la bénédiction nuptiale. Elle mourut au Détroit le 28 décembre 1791.

10. Sur la rue Sainte-Anne. Théo.-P. Hall dit le 15 décembre. Il faut croire que Jacques Godefroy de Mauboeuf habitait la maison paternelle tout en cultivant sa terre de la Grosse-Pointe.

11. Alors Sicotte, Cicot, Chicot. Il était l'un des marchands les plus riches de Montréal avant d'être au Détroit. De ce mariage sont descendues les familles Piquette, Sicotte, Campeau et autres très en vue.

Le 30 décembre 1739, Alexis Trottier des Ruisseaux épousa Marie-Catherine Godefroy de Mauboeuf, née en 1716. Le Père Bonaventure Carpentier, Récollet, célébra le mariage en présence de Fleurimont de Noyelle, commandant au Détroit, Le Gardeur de Courtemanche, major, Charles et Pierre Chesne dit Labutte, oncles de la mariée, les sieurs Trottier de Beaubien, François Barrois, Alexis Bienvenue, Zacharie Sicotte et Campeau. Elle mourut au Détroit le 21 juillet 1777 et est dite "fille du décédé noble homme Jacques Godefroy de Mauboeuf, et femme du chevalier des Ruisseaux, premier capitaine de milice au poste et premier marguillier de l'église Sainte-Anne." Son époux n'ayant pas laissé d'enfant, ses terres passèrent à sa mort à elle, à Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf. Une demoiselle Trottier de Beaubien avait épousé un Cuillierier, de Lachine; de là les Cuillierier de Beaubien du Détroit, mais il y a eu aussi des Trottier de Beaubien dans ce dernier lieu.

Si, comme le prétend la tradition, un détachement partit du Détroit, en 1754, pour aller au secours du fort Duquesne menacé par l'approche du général Braddock, il était probablement commandé par le chevalier Alexis Trottier des Ruisseaux, époux de Marie-Catherine Godefroy de Mauboeuf.

L'automne de 1758, un parti anglais s'avanceit (de Pittsburg aujourd'hui) contre le Détroit. Picoté de Belestre marcha à sa rencontre et le défit. Les Hurons se montrèrent courageux; mais ils scalpèrent tous ceux que leurs amis les Français avaient tués.

La capitulation de Niagara, en 1759, fut cause que les Français abandonnèrent Venango, la Presqu'île et

la rivière aux Boeufs, pour se réfugier au Détroit. Il s'ensuivit une consommation de vivres que ce dernier poste supporta avec de grands sacrifices. Au mois de juin 1760, il arriva de nouvelles troupes, mais avec des provisions en bonne quantité.

Montréal capitula le 8 septembre 1760. Le lendemain, M. de Vaudreuil écrivait aux commandants des postes de l'Ouest d'avoir à rendre ces places et leur faisait connaître la nature des arrangements intervenus entre lui et le général Amherst. Le 13, le major Robert Rogers, avec deux cents tirailleurs, partit pour le Détroit emportant les dépêches en question. Le capitaine Croghan le joignit à la Presqu'île où un détachement du "Royal Américain", sous le capitaine Campbell, et un autre du 80^e régiment, commandé par le capitaine Brewer, complétèrent son escorte.

Le 7 novembre, à la Grande-Rivière, le fameux Pontiac se présenta pour demander de quel droit l'on marchait sur ses terres. La réponse fut que c'était pour en faire partir les Français. A la suite de quelques pourparlers, le chef sauvage accompagna le major Robert Rogers. Picoté de Belestre, qui ne savait rien des événements de Montréal, était sur la défensive, avec des Sauvages et des Canadiens, mais ayant reçu une lettre du major Robert Rogers, il comprit tout, et le 29 novembre le pavillon anglais flottait sur le fort. La garnison fut envoyée en France, par voie de Philadelphie.

Les colons canadiens établis sur la rivière étaient au nombre de 1,500 âmes en 1760. Dans le fort Pontchartrain, il y avait une centaine de maisons presque toutes construites pièce sur pièce avec couverture de

chaume ou d'écorce. Trois rues : Saint-Louis, Sainte-Anne, Saint-Honoré, pas davantage ; et encore n'avaient-elles pas plus de quinze pieds de large. La palissade de pieux, de vingt-cinq pieds de haut, formant presque le carré, avec bastions aux angles, renfermait à peu près un acre de terrain. Entre les maisons et cette muraille il y avait un large passage appelé le chemin de ronde. Les trois portes, nord, sud, et face à la rivière, étaient surmontées de réduits en gros bois avec meurtrières. La chapelle Sainte-Anne, les casernes et la salle du conseil n'offraient rien de remarquable ; mais la résidence du commandant passait pour commode. Néanmoins, le capitaine Campbell dit qu'elle ne valait guère ; il ajoute que la palissade est fort bien faite.

Les Sauvages regrettaient le régime français, ou plutôt les "présents du roi" dont on avait été prodigue envers eux et qui les avaient liés si intimement à la cause des Canadiens. Se voyant privés de ces faveurs, ils devenaient froids ; mais ce fut bien plus sérieux lorsque les trafiquants anglais offrirent des prix diminués pour les fourrures, tout en augmentant la cote des marchandises européennes. Avec cela, les Anglais étaient obligés de se servir des Canadiens comme interprètes. Or, le Sauvage n'estime pas beaucoup les gens qui ne parlent pas sa langue.¹² Il y avait aussi le manque de tact ou de sociabilité qui froissait l'orgueil des aborigènes, car on ne saurait dire autrement, ces peuples primitifs se croyaient les premiers des hommes, et les égards polis des Français envers eux

12. Durant la guerre de Pontiac (1763), Pierre Chesne dit Labutte fut interprète des officiers anglais.

leur paraissaient naturels, tandis que la hauteur manifestée des Anglais les tenait à distance.

Le caractère de la population du Détroit n'a pas été compris des historiens, d'abord parce que ceux-ci ont écouté leur antipathie de race, et ensuite parce qu'ils n'ont rien étudié sur les lieux. Leur oeuvre est de la pure calomnie. Au lieu d'être un rassemblement de misérables, les colons des deux rives du Détroit constituaient l'un des peuples les plus prospères, les plus heureux, formant une société polie, aimable, hospitalière, le tout pouvant servir d'exemple aux Virginiens comme aux Bostonnais. Ce que les écrivains des Etats-Unis ont inventé de mensonges sur le compte de cette population peut se comparer avec les sornettes débitées contre les Canadiens: même aveuglement de race, même ignorance.

Pontiac, chef des Outaouais, "le plus formidable Sauvage que l'on connaisse", s'était illustré dans la guerre de Sept Ans. Avec Charles Mouet de Moras de Langlade, à la Monongahéla, il avait conduit ses braves à la victoire contre le général Braddock. Son prestige était grand dans le Michigan, le Wisconsin, l'Illinois et l'Indiana. Il enlevait les âmes par sa parole, créait des ressources par l'intuition du génie et se gouvernait d'après des calculs mûrement réfléchis.

Vers la fin de l'année 1762, Pontiac commença une propagande en allant de tribu en tribu gagner l'assentiment des chefs en faveur de la "guerre nationale", comme je pourrais appeler ce mouvement. Il expliquait que la rivalité des deux races européennes venait de se terminer par le triomphe de l'une d'elles, et que les Peaux-Rouges ne tiendraient plus la balance

entre les deux camps, ce qui l'obligeait, disait-il, de prendre une attitude nouvelle; et, là-dessus, il faisait vibrer la corde des sentiments, soulevait le patriotisme et répandait la colère et l'effroi dans les cantons en affirmant qu'ils allaient devenir esclaves des Anglais.

Ce fut une traînée de poudre enflammée. Depuis le Détroit jusqu'à l'Indiana, l'Illinois, la baie Verte, le Wisconsin, des bandes se levèrent en armes, "faisant trembler les airs de leurs chansons guerrières". Le 27 avril 1763, les délégués outaouais, poutéouatamis et hurons s'assemblèrent aux Ecorces, sur la rivière Détroit, presque en face de Sandwich, et là fut adopté le plan de campagne.

Aussitôt après, Pontiac entra avec quarante compagnons dans le fort Pontchartrain, c'est-à-dire l'enceinte palissadée renfermant les maisons du village du Détroit. On le laissa circuler, tout en lui faisant voir que s'il levait le doigt, la réception serait chaude. Il y eut ensuite diverses entrevues, sous prétexte d'arrangement, mais les précautions étaient prises, de sorte que les Sauvages manquèrent chaque fois l'occasion de faire coup. Alors ils décidèrent de bloquer la place.

Madame Marie-Caroline Watson-Hamlin, de la famille Godefroy de Mauboeuf, auteur de *Legends of le Détroit*, m'écrivait en 1880 les lignes suivantes que je traduis de l'anglais :

"A l'arrivée des Anglais, les colons canadiens furent désarmés; on logea les troupes dans les familles, qui furent traitées comme une race inférieure par des gens dépourvus d'éducation et adonnés aux bas instincts de la nature humaine. La vraie histoire de cette époque n'est pas écrite. Les outrages faits aux peu-

plades sauvages amies des Français éloignèrent le commerce. Il s'ensuivit une stagnation dans les affaires, et Pontiac se leva pour venger les siens des souffrances imposées par les conquérants. Francis Parkman a raconté cela en s'inspirant de ses préjugés et en les fortifiant des récits et des rapports de l'époque en question, tous rédigés par des hommes incapables de voir la vérité et qui se créaient des fantômes de tout ce qu'ils ne comprenaient pas. Considérant la haine de race, alors si intense, et de plus la jalousie qu'éprouvaient les Anglais à l'aspect de la bonne intelligence qui régnait entre les Sauvages et les Canadiens, on n'est guère surpris de trouver dans les écrits du temps une longue plainte accompagnée de diffamations en tous genres.

“Le poste du Détroit étant assiégé, la major Gladwyn conjura le major Jean Chapoton d'envoyer Jacques Godefroy de Mauboeuf et Pierre Chesne dit Labutte pour aller voir Pontiac et le dissuader dans son entreprise; mais le grand chef écarta de toute considération son ancienne intimité avec Godefroy, pour ne s'en tenir qu'à son plan d'attaque, qu'il croyait infaillible. L'insuccès de cette ambassade irrita l'ombrageux major Gladwyn contre les Canadiens, qu'il accusa de jouer double jeu, tandis que les Sauvages ne s'étaient soulevés que par suite des exactions des Anglais à leur égard.

“Les colons étant désarmés, leurs fermes étaient au pouvoir des Sauvages. Dans le fort Pontchartrain, les Canadiens étaient aussi privés de tout moyen de défense. On se disait que si Pontiac emportait la place d'assaut, le massacre serait général et que les Cana-

diens ne seraient pas épargnés. Le major Gladwyn les accusait pourtant de conspirer avec les Sauvages. Godefroy était trop fier pour endurer une telle imputation. Il sortit du fort, après avoir demandé à Saint-Onge de Bellerive de s'interposer en faveur des Canadiens auprès du commandant."

Le Détroit manquait de secours de toutes sortes et allait succomber, lorsque le 26 août 1763 le colonel Bradstreet arriva avec des renforts et des provisions, passant à travers les Sauvages. Le 31, le major Gladwyn partit pour New-York ou Boston. Il régnait dans le milieu canadien un doute assez embarrassant : savoir si les Anglais étaient légalement maîtres de la contrée, car la capitulation de Montréal avait un caractère provisoire et la guerre entre les deux couronnes se poursuivait toujours en Europe. Pontiac lui-même invoquait l'incertitude où l'on se trouvait à cet égard. Le major Gladwyn aurait dû patienter avant que de mettre en doute la bonne foi des gens.

A l'arrivée du colonel Bradstreet, la persécution recommença contre un certain groupe de Canadiens que le major Gladwyn regardait comme partisans des Sauvages. Ce qui nous frappe le plus dans la conduite de ces officiers, c'est le manque de discernement entre la situation des Anglais, nouveaux venus, et celle des habitants qui commerçaient avec les tribus depuis soixante ans. Ils voulaient que l'on fût corps et âme à leur service, ne tenant pas compte des difficultés que cela devait engendrer pour l'avenir. Et même, ils se figuraient que les Canadiens n'avaient qu'un mot à dire pour arrêter les Sauvages. En ceci, ils erraient doublement, car, d'une part, le plan de Pontiac s'exécutait

sur une ligne de plus de cent lieues, dont le Détroit n'était que l'un des postes importants, et, d'un autre côté, les Sauvages, voyant les colons du Détroit désarmés par ordre des officiers anglais, ne les craignaient pas : ils se figuraient plutôt que ces gens désiraient le triomphe de la conspiration des tribus afin de reprendre leur indépendance. C'est toujours la vieille ignorance des Européens en face des choses et des hommes de l'Amérique.

Si le major Gladwyn eût eu une garnison un peu plus forte, si l'on n'avait pas désarmé les Canadiens, si la hauteur et le ton désagréable que les officiers anglais prenaient dans leurs relations avec les Sauvages n'eût pas existé, jamais Pontiac, avec tout son génie, n'aurait été capable de faire surgir des embarras ; mais on lui avait préparé le terrain, on lui tendait la planche pour franchir le vide, alors quoi de surprenant qu'il en ait voulu profiter !

Au milieu de ce siège célèbre, qui dura de mai à octobre, on apprit que le traité entre les deux couronnes avait sanctionné les capitulations de 1759 et de 1760. Les Canadiens prêtèrent de nouveau le serment d'allégeance. Les Sauvages, qui avaient déjà massacré des habitants et pillé des fermes, continuèrent leurs atrocités. Comment prétendre que les Canadiens encourageaient les Sauvages dans cette guerre qui ne pouvait se faire qu'à leur détriment ?

Jacques Godefroy de Mauboeuf fut arrêté. On lui parla de la potence. Cela n'améliorait aucunement la situation, d'un côté ou de l'autre. Enfin, voyant que le danger persistait, le colonel Bradstreet voulut à son tour l'employer comme pacificateur auprès de Pontiac,

et, de plus, il le donna pour guide au major Morris, qui devait aller s'assurer de la situation aux Illinois. Dans cette course, le major Morris ouvrit les yeux. Le danger était grand. Il a beau dire dans son rapport que les Canadiens sont des traîtres, il avoue que Jacques Godefroy de Mauboeuf lui sauva la vie par trois fois au risque de la sienne. Sa conclusion fut qu'il fallait compter avec les Sauvages. Les ordres de Pontiac étaient tellement bien compris que, simultanément, les postes dispersés sur l'étendue des lacs furent attaqués ou inquiétés de manière à ce que ceux-ci ne puissent pas se prêter secours les uns les autres. Enfin, les Iroquois se prononcèrent pour Pontiac et toute la frontière prit feu jusqu'au lac Champlain.

Au mois de juin de cette année, les Sauteurs et les Sacs avaient égorgé la majeure partie de la garnison de Michillimakinac; le reste fut sauvé par Charles Mouet de Moras de Langlade. Après le siège du Détroit, les hostilités devinrent générales. Sur onze postes que les Anglais occupaient, neuf furent emportés. On estime à deux mille personnes le nombre des tués ou de ceux qui furent entraînés en captivité.

Madame Godefroy, née Louise-Clothilde Chapoton, brisée par les émotions de toute une année d'alarmes et de dangers pour les siens, mourut en 1764, laissant un enfant de six ans, Jacques-Gabriel,¹³ dont le parrain était son oncle, Gabriel-Christophe Legrand, chevalier de Sintre. Le père ne se remaria pas; il se remit à reconstituer sa fortune, ruinée par les événements ci-

13. Cet enfant fut confié à ses tantes Marie-Catherine (Trottier des Ruisseaux) et Angélique (Zacharie Sicotte) qui lui donnèrent tous les soins possibles.

dessus. Il s'engagea en grand dans le commerce des fourrures, établit des postes à Vincennes, au fort Wayne et ailleurs. On le voit figurer dans plusieurs traités faits avec les Sauvages pour des acquisitions de terre. Il devait être bien considéré des Canadiens, puisque les registres de la paroisse le mentionnent comme parrain de presque tous les enfants qu'on y baptise, et il mettait au bas des actes sa forte et hardie signature qui, pour moi, vaut une photographie de l'homme. Par testament, il donna tous ses biens à son fils Jacques-Gabriel, qui le secondait dans le commerce avec les Sauvages. Cet héritage comprenait une terre bornée à présent par les 20^e et 22^e rues du Détroit, depuis la rivière jusqu'à trois milles de profondeur,¹⁴ et dont ses descendants possèdent encore une partie. Son testament est un curieux document; il a été découvert dans les papiers de l'Etat.

Comme il avait coutume de dire que les injustices de 1763 retomberaient sur les Anglais, Jacques Godefroy de Mauboeuf a dû sympathiser avec la révolution américaine, qu'il vit commencer et finir; cependant, le Détroit ne changea pas de maître, et il s'écoula dix ans jusqu'au traité de 1794, qui cédait cette partie du

14. M. Sulte n'a pas dû voir ce document: il semble en parler par ouï-dire. Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf hérita de la maison paternelle, rue Sainte-Anne, bâtie par son grand-père vers 1719 ou 1720, et qui ne valait plus guère, à vrai dire, et d'un lopin de terre y attenant; il reçut également la belle résidence construite par son père après 1763, coin des rues Woodward et Woodbridge à présent, une ferme à Springwells et une autre à la Grosse-Pointe. En 1777, il avait hérité de sa tante Trottier des Ruisseaux de plusieurs terrains ou propriétés. Le remaniement des terres au Détroit après l'incendie de 1805 empêche le relèvement des anciens titres.

territoire au gouvernement des Etats-Unis; puis des délais survinrent et Godefroy mourut au Détroit, le 29 juin 1795, plusieurs mois avant la retraite du drapeau britannique.

Voyons maintenant la carrière de son fils.

JACQUES-GABRIEL GODEFROY DE MAUBOEUF

Jacques-Gabriel, né le 10 novembre 1758, apprit de bonne heure les langues sauvages, c'est-à-dire les dialectes algonquins parlés dans le Michigan et le Wisconsin. Il se livra au commerce des fourrures. La maison "Godefroy & Beaugrand" était l'une des plus entreprenantes dans l'Ouest. Jacques-Gabriel succéda à son père dans ce trafic et maintint ses propriétés au Détroit. Il fut adopté par les Outaouas, les Chippewas et les Poutéouatamis. Lorsque la contrée où il trafiquait passa au gouvernement américain, le général Harrison, plus tard président, le nomma agent et assistant-surintendant des Sauvages, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort, soit près de quarante ans. En 1802, il tenait la traverse du Détroit par licence spéciale, en dehors de ses autres occupations. En 1803, il était assesseur, tout en faisant partie de la commission des pauvres. En 1807, il était marguillier à l'église Sainte-Anne.

En 1805, la ville du Détroit fut consumée entièrement par le feu. La belle résidence des Godefroy de Mauboeuf (coin de l'avenue Woodward et de la rue Woodbridge à présent) y passa comme le reste, mais son magasin, situé sur l'ancienne ferme, à Springwells, n'eut rien à souffrir. Les compagnies d'assurance

n'existant pas encore, la ruine des citoyens fut complète. Le gouverneur William Hull et les juges Woodward et Griswold tracèrent le plan d'une nouvelle ville. Comme cela nécessitait un remaniement de terre, le gouvernement donna de nouveaux titres aux personnes, en proportion de leurs droits respectifs. La ville actuelle est sortie de là, et l'on peut dire à ce propos qu'à quelque chose malheur est bon. Je remarque dans cette distribution de propriétés les noms de Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf, Robert Navarre, Campeau, Chesne, Macomb, Dequindre, Chabert, Joncaire, Labadie, Gamelin dit Lafontaine, Askin, Brush, Breevoort, Williams, Broadhead, Christrancy, tous citoyens de marque et apparentés aux Godefroy de Mauboeuf.^{14a}

Dans une liste de terres enregistrées au Michigan de 1808 à 1811, nous trouvons que la famille Godefroy de Mauboeuf possédait les titres suivants, avec les dates de confirmation :

Jacques-Gabriel,	167.55 acres,	à Dearborn,	14 déc.
		1808.	
“	“	199.60 acres,	aux Ecorces, 20 déc.
		1808.	
“	“	80 acres,	aux Ecorces, 29 déc. 1809.
“	“	34.53 et 35.46 acres,	au Détroit 28
		fév. 1811.	
“	“	2.10 acres,	au Détroit, 28 fév. 1811.
Gabriel,	245.30 acres,	à Brownstown,	10 avril 1809.

14a. A elles seules, les familles Navarre, Macomb et Godefroy de Mauboeuf ont possédé une grande partie de la moitié ouest de la ville actuelle du Détroit. Une rue a porté le nom des Godefroy au Détroit; une autre celui de Peter en l'honneur de Pierre Godefroy de Mauboeuf; une troisième Marentette, du nom de fille de l'épouse de ce dernier.

Succ. de Jacques, 78.41 et 118.58 acres, au Détroit, 28 fév. 1811.

Pierre, 96.68 et 103.79 acres, au Détroit, 24 déc. 1810.

En ce moment, les Etats-Unis et l'Angleterre étaient peu d'accord ensemble à cause de la guerre de Napoléon; c'est pourquoi la milice fut organisée. Le 10 septembre 1805, un régiment reçut l'ordre de s'assembler, dont le colonel était le juge Augustus-B. Woodward, le lieutenant-colonel Antoine Beaubien, le major Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf. L'année suivante, ce dernier remplaça Augustus-B. Woodward dans le grade de colonel. En 1811, il était conseiller de district. Le 8 octobre 1811, il est nommé membre de la législature pour le Détroit.

La guerre de 1812 surprenait le Détroit à peine relevé de ses ruines et paralysait le commerce de l'Ouest. Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf, à la tête de son régiment, prit part à toutes les opérations autour de sa ville natale.

Le général William Hull capitula le 15 août et fut amené prisonnier en Canada par le général Brock, qui laissa le général Proctor au commandement du Détroit. Ce dernier officier attribuait une influence extraordinaire aux Canadiens; aussi fit-il tout en son pouvoir pour emprisonner les principaux d'entre eux. Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf avait refusé de mettre bas les armes. On offrit cent louis pour sa capture et, soit qu'il y ait eu trahison quelque part, ou simple jeu du sort, il fut rencontré, pris et amené à Sandwich, où le général Proctor donna ordre de l'envoyer à Halifax; mais madame Godefroy, née Monique Campeau, avait déjà averti onze ou douze chefs sauvages, qui

s'empressèrent d'aller trouver le général Proctor et de demander la délivrance du captif. Scotnamah dit qu'ils étaient venus chercher leur frère. Le général Proctor répondit que c'était un homme trop important pour le relâcher ainsi. Alors le sachem des Poutéouatamis se leva et dit :

“Chef, cet homme nous est cher par les services qu'il nous rend depuis des années et par les bontés de tous genres dont nous lui sommes redevables. Personne n'a autant que lui aidé les Sauvages. Il nous a donné l'hospitalité, a fait soigner nos malades, a eu soin des femmes; il a placé nos jeunes gens dans sa boutique où ils ont appris à réparer les haches, les fusils, les pièges de chasse; il a enseigné la culture à nos gens sur sa ferme; il nous a bâti une école, etc. Si tu le retiens, qui donc le remplacera parmi nous? C'est lui qui fait vivre les veuves et les orphelins. Les Sauvages sont pauvres, ils n'ont que la chasse pour se soutenir, mais Godefroy a des magasins et il nous empêche de mourir. Chef! nous reviendrons demain.”

Un autre chef dit :

—“Grand capitaine, je pense aux Sauvages qui vont savoir que tu gardes Godefroy prisonnier, et j'en vois cinq ou six mille qui mettent le casse-tête sous leur couverture pour s'en venir ici. Mes compagnons qui m'entendent te parler pensent la même chose. Nous reviendrons demain.”

Ils ne revinrent pas, car le lendemain, Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf était au milieu de leur camp, libre, sans condition. Là, il apprit que des Sauvages du côté des Anglais avaient douze prisonniers américains et se préparaient à leur faire subir le sup-

plice du feu, mais il s'interposa, fit des présents, gagna l'esprit de la bande et reparut au Détroit avec les prisonniers sains et saufs. Après la défaite du général Winchester, le 22 janvier 1813, il y eut un massacre de soldats américains; Godefroy de Mauboeuf sauva la vie à six Kentuckyens en les rachetant, puis il leur fournit les moyens de retourner chez eux.

On cite nombre de cas où notre Godefroy de Mauboeuf s'est fait l'arbitre des différends survenus entre les Sauvages et les colons. Son père avait été l'ami de Pontiac et lui-même était le Canadien le plus populaire parmi les nations de l'Ouest. Il détacha Okimos de l'alliance anglaise et avec lui les Chippewas se portèrent du côté des Etats-Unis. Okimos était neveu de Pontiac.

En 1817, le président Monroe visita Détroit et fit un accueil chaleureux au colonel Godefroy de Mauboeuf, le complimentant sur ses services, tant militaires que civils, l'appelant "The great Indian agent and negociator". Cette réputation n'était point usurpée; on en vit un exemple en 1821, lors du premier traité de Chicago fait avec les Outaouas et les Poutéouatamis. Le général Cass, gouverneur des territoires, était campé depuis trois semaines au milieu de ces Sauvages sans parvenir à les décider au sujet d'une cession de terrain que demandait le gouvernement des Etats-Unis. A chaque réunion, le grand chef des Poutéouatamis se levait et, d'un ton solennel, prononçait ces paroles: "Celui qui osera signer ce document mourra". Puis il sortait du conseil. Le général Cass fit venir Godefroy de Mauboeuf et lui donna carte blanche pour agir. Le rusé Canadien n'eut pas de

peine à rencontrer le chef sauvage comme par hasard, et il lui dit :

—Chef, depuis longtemps tu m'appelles ton père, et moi aussi je t'appelle mon père.

—C'est ça.

—Si tu voulais, mon fils et ton fils seraient deux frères.

—Faudrait les adopter.

—Oui, c'est fait.

—C'est fait, oui.

Le lendemain, les deux jeunes gens causaient ensemble.

—Tiens, mon frère, dit Godefroy de Mauboeuf, j'ai ici quinze chevaux, choisis.

Le chef trouva le cadeau fort de son goût.

—Si tu signes le traité, je te donnerai trois charges de marchandises.

—Ça me ferait tuer par les autres, les jaloux... Je refuse, mais je suis bien content.

—Je vais porter quatre charges de marchandises dans ton village, pour faire la traite; cela me regarde... seulement le produit de la vente sera pour toi.

—T'as ben de l'esprit.

Le lendemain, le chef signait le traité. Le général Cass se tordait de rire en voyant ce résultat. Il sut rembourser le prix des marchandises.

Une certaine lisière de terre appartenant aux Outaouas restait à obtenir. Le chef Kewaguish fut amené à en faire la cession par l'entremise de Godefroy de Mauboeuf. Vingt ans plus tard, ce chef reçut le coup de mort de la main d'un jeune Sauvage à qui son

père avait fait promettre de punir la complaisance dont il avait fait preuve en cette occasion.

En 1823, Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf devint surintendant du Détroit avec Augustus-B. Woodward.

Marie - Catherine Godefroy de Mauboeuf avait élevé son frère Jacques, né le 6 janvier 1722. Elle avait épousé, le 30 décembre 1739, Alexis Trottier des Ruisseaux. Elle éleva aussi son neveu Jacques-Gabriel, et, lorsqu'elle mourut, veuve et sans enfant, au Détroit, le 21 juillet 1777, Jacques-Gabriel hérita d'elle et de son père Jacques, de sorte que sa fortune était considérable. Celui-ci se maria trois fois : le 8 janvier 1781 au Détroit avec Marie-Catherine Couture, décédée au Détroit le 24 mars 1794 ; en 1796 avec Thérèse Douaire de Bondy, descendante de Chavigny de Bercheran ; puis, vers 1805, avec Monique Campeau, qui ne lui donna pas d'enfant. Il mourut en 1832.

Du premier mariage il eut : 1° Angélique, baptisée au Détroit le 12 octobre 1781 ; 2° Gabriel, né au Détroit le 4 juillet 1783, marié à Elisabeth-Ann, fille du juge May, qui s'établit à Monroe et y mourut en 1848 ; sa descendance existe encore à Grand-Rapids ; 3° Jean-Baptiste, établi au fort Wayne, Indiana, où il laissa de nombreux enfants.

Du deuxième mariage : 4° Suzanne, née en 1796, mariée à James McCloskey ; 5° Nancy, mariée au juge Joseph Viger ; 6° Josephpte, mariée à un fils du colonel Smyth ; devenue veuve, elle fut supérieure du monastère du Sacré-Coeur ; 7° Sophie, mariée à un fils du juge Whippel ; 8° Zoé, mariée à un frère du juge Abbott ; 9° Jacques, établi à Monroe, traiteur, puis juge ;

10° Pierre, surnommé le Prince, né au Détroit en 1798, qui forma avec ses frères Gabriel et Jacques un triumvirat commercial des plus importants dans l'Ouest.^{14b}

GABRIEL GODEFROY DE MAUBOEUF

Gabriel, né au Détroit le 4 juillet 1783, avait à peine vingt-et-un ans, en 1805, lorsqu'il fut nommé cornette dans la cavalerie du Détroit. Cette année, la ville brûla et le palais de justice ne fut pas rebâti immédiatement, puisque le 20 septembre 1809 la haute cour siégeant dans "la résidence de Gabriel Godefroy, fils", il se présenta un nommé John Harvey qui offrit une chambre dans sa maison pour servir de bureau.

L'établissement de Gabriel Godefroy de Mauboeuf à la rivière Raisin, près de Monroe, au fond du lac Erié, n'était pas loin de Frenchtown où le général Winchester fut défait par les Anglais en janvier 1813, de sorte que cette maison, ainsi que celle de Jean-Baptiste Jérôme, se trouvèrent bientôt remplies de blessés, tous volontaires du Kentucky. Les Sauvages mirent le feu aux deux édifices et empêchèrent de sortir les malheureux qu'ils renfermaient. Madame

14b. Pierre ne doit pas être le dixième enfant. Il y a évidemment erreur dans la classification des enfants ici mentionnés. Mme Marie-Caroline Watson-Hamlin dit qu'il y a eu cinq enfants du premier mariage. Ses *Legends of le Détroit* ne sont pas de tout repos; les généalogies à la fin du volume sont fort embrouillées.

Josephite (ou Josette), mariée en 1821, à John Smyth, fils du colonel Richard Smyth et de Prudence Brady, de Lexington, Kentucky.

Zoé, mariée à Benjamin Abbott, fils de Robert, auditeur général et trésorier du territoire de Michigan.

Sophie, mariée à James Whippel, fils de John Whippel.

Godefroy, née Elisabeth-Ann May, avait eu le temps de se réfugier dans une autre demeure lui appartenant. Son mari était à la guerre comme lieutenant de la légion du Détroit.

Quelques jours plus tard, les Poutéouatamis capturèrent un soldat américain et se mirent en frais de le brûler devant la maison réduite en cendres précédemment. Le chef Tatassa fut appelé par Romain Lachambre, commis du magasin, qui parlait l'algonquin, et prié de rendre le prisonnier à madame Godefroy, parce qu'elle était enceinte. Le Sauvage trembla en apprenant cette nouvelle; cependant, il résista. "Je sais, dit-il, que je prends une mauvaise médecine, car une femme dans sa situation possède tous les droits, mais le Yankee mourra". Madame Godefroy lui fit voir cent piastres en argent, sur quoi le noble guerrier eut un geste de souverain dégoût. Romain Lachambre recourut aux cadeaux de binteloterie, rassades, miroirs, rubans, etc., dont raffolent les enfants de la nature, mais Tatassa montra contre la tentation une grandeur d'âme surprenante. Madame Godefroy n'hésita plus; il fallait employer les grands moyens: "Chef, je te donnerai cinq gallons de brandy"... Le mot était à peine lâché que le chef se précipitait pour libérer le prisonnier. Ce pauvre homme se nommait John Henry, de Louisville; sa femme, Nancy Burnett, et leur petite fille de six mois, Valentine. On le mit en état de retourner chez lui.

Gabriel Godefroy de Mauboeuf devint colonel, mais alors la guerre finissait, et il n'eut pas, comme son père et son grand-père, à recommencer la vie mi-

litaire, puisque la paix régna dans le pays jusqu'après sa mort.

A partir de 1815, les trois frères Gabriel, Jacques et Pierre Godefroy de Mauboeuf firent non seulement de bonnes affaires, mais ils tenaient la place du chef de la famille dans l'agence des territoires sauvages. Leurs caravanes servaient au gouvernement pour mille choses, entre autres le transport de l'argent monnayé.

Au mois de septembre 1833, Gabriel prit une part active, sinon la principale part, dans le fameux traité de Chicago, par lequel les Etats-Unis obtinrent cinq millions d'acres de terre comprenant toute la rive ouest du lac Michigan et bien davantage. Jean-Baptiste, Médard et Marc Beaubien, trois frères, demeurant au village de Chicago, avaient agi comme interprètes dans les négociations et reçurent pour leurs services une somme totale de \$1,800. Au bas du traité sont les signatures de Gabriel Godefroy de Mauboeuf, J.-B. Beaubien, Joseph Chaunier, P.-B. Kercheval, Pierre Ménard, fils. Les Sauteux, les Outaouas et les Poutéouatamis qui cédaient le territoire en question, étaient endettés envers presque tous les Canadiens de l'Ouest. Le gouvernement américain se chargeait de payer ces créances. Les Sauvages partirent presque aussitôt et se retirèrent au delà du Mississipi, conformément au traité.

Gabriel Godefroy de Mauboeuf tenait sa maison à l'encoignure des avenues Woodbridge et Woodward, au Détroit, mais habitait surtout Monroe où il décéda le 10 juillet 1848. Sa veuve, Elisabeth-Ann May, mourut à Grand-Rapids le 19 novembre suivant.

PIERRE GODEFROY DE MAUBOEUF

Pierre, surnommé le Prince, né au Détroit en 1798, débuta par un acte de courage. A la bataille de Brownstown, cinq lieues au sud du Détroit, le 5 août 1812, pendant qu'il dirigeait son régiment contre les Anglais, Jacques-Gabriel Godefroy de Mauboeuf remarqua un tireur placé derrière un tronc d'arbre qui abattait les Sauvages à chaque coup de son fusil et semblait vouloir décider de la journée à lui seul. Un instant après il reconnut que c'était son fils Pierre, âgé de quatorze ans, qui l'avait suivi de son propre mouvement.

Quelques années plus tard, ce garçon accomplit une autre prouesse. Marianne Navarre-Marentette, sa fiancée, "la plus belle fille du pays", habitait de l'autre côté de la rivière du Détroit; il traversa dans une brouette pour lui faire visite, ce qui rappelle l'histoire de Léandre, vieille d'au moins trois mille ans et que l'on croyait unique en son genre. Le mariage eut lieu en 1821. Madame Pierre Godefroy de Mauboeuf n'était pas moins brave que son mari. Un incident remarquable dans sa vie est sa rencontre avec Okanos, célèbre chef indien qui, dans un accès d'ivresse, s'efforçait pour s'introduire dans sa maison en l'absence de son mari. Saisissant un tisonnier, elle l'attaqua d'une seule main et lui ouvrit la tête. Elle fut après cela toujours connue sous le nom de "la brave Sauvagesse blanche", ("Brave white squaw").

Pierre devint colonel de milice et fut un homme d'affaires très considérable. Il demeurait au Détroit sur la terre paternelle. Il remplit plusieurs postes de

distinction et fut membre de la législature de l'Etat en 1843. Il succéda à son père¹⁵ comme agent des Sauvages et procura à ceux-ci une "réserve" dans l'Ouest où il les établit afin de donner leurs terres du Détroit aux colons qui y arrivaient vers 1836. Il s'occupa de la navigation à vapeur et mit la main dans les entreprises nouvelles que "l'esprit américain" commençait à faire connaître. La maison P. & J. Godefroy était bien connue. Les Canadiens du Détroit ne l'ont point imité, car ils sont restés stationnaires, tandis que tout marchait autour d'eux. Lorsqu'il mourut, en 1848, il laissait beaucoup de biens. Sa veuve vécut trente ans après lui.¹⁶

15. C'est lui qui hérita des propriétés et des grands intérêts de son père dans la traite des fourrures.

De 1827 à 1830, Pierre Godefroy de Mauboeuf est surintendant de Springwells, puis de 1837 à 1841. En 1842, il est nommé commissaire du comté de Wayne pour le territoire de l'Indiana. En 1843 il représente le même comté à la législature.

Son frère Jacques reçut une forte instruction au collège de Bardstown, Kentucky. Il étudia le droit mais dut abandonner cette profession pour cause de santé. Il fut durant longtemps associé à ses frères Gabriel et Pierre dans la maison P. & J. Godefroy. Il épousa en 1823, Victoire, fille du colonel François Navarre, de Monroe. En 1836 il était membre de la législature de l'Etat. Il mourut en 1847, laissant une nombreuse famille: 1° Jacques-Louis-Colomb, né en 1823, marié à Sarah Dequindre; 2° Célestine, mariée à M. Walldruff; 3° Frédéric; 4° Alexandrine; 5° Hilaire; 6° Philippe; 7° Victoire; 8° Auguste; 9° Marie; 10° Richard, marié à Anne Villier dit Saint-Louis, de qui il eut plusieurs enfants.

Jacques-Louis-Colomb ci-dessus nommé, était assesseur au Détroit en 1843. En 1853, il devint collecteur des taxes municipales pour la 5e division. En 1861, il est commissaire au département de la voirie.

16. Elle mourut le 20 novembre 1878 ayant conservé sa mémoire. Elle était née en 1800, de Dominique Godet Marantette (alors Marandet) et de Marie-Louise-Archange Navarre. Elle vit brûler le Détroit en 1805 et fut témoin de la reddition du général William Hull, en 1812. Les historiens ont recueilli

Leurs enfants sont: 1° Jacques-William, né en 1822; 2° Elizabeth; 3° Franklin-Appolinaire, mort jeune; 4° Mélanie-Thérèse, morte jeune; 5° Caroline-Anne; 6° Alexandrine-Louise, qui fut madame Théophile-Parsons Hall; 7° Charles-Cass; 8° Nancy, mariée à Joseph Visgar. Elizabeth, née en 1823, épousa John Watson; elle décéda subitement le 27 novembre 1898,¹⁷ au Détroit. Marie-Caroline, fille de ces derniers, épousa W.-Y. Hamlin. Elle est l'auteur de *Legends of le Détroit*, un livre aimable rempli de renseignements historiques. Elle mourut au Détroit le 20 juin 1885.

Que dirai-je de plus? Que j'ai conservé de mes rapports avec cette famille les meilleurs souvenirs et qu'on ne saurait en faire trop d'éloges. Pendant plus d'un siècle et demi sa généalogie se lit aux registres de l'église Sainte-Anne du Détroit avec les noms des émigrants de la ville et des environs des Trois-Rivières. ¹⁸

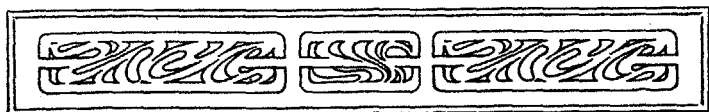
1905.

d'elle et de Théo-P. Hall plusieurs détails sur la guerre de Pontiac (1763), sur les événements de la fin du dix-huitième siècle et sur la guerre de 1812-15.

M. Sulte a dit ailleurs: "Elle avait gardé une fidèle mémoire des événements qui lui avaient été racontés et de ceux auxquels elle avait assisté. Ses notes m'ont été précieuses. Dans la société du Détroit, si rigide sur le choix de ses premiers sujets, les rejetons des fondateurs de la ville, presque tous des Trois-Rivières, sont très considérés: Madame Godefroy y tenait une place importante."

17. C'est Eliza-Virginia, née le 10 octobre 1823. Elle mourut d'une attaque d'apoplexie, dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à la balustrade, après avoir reçu la communion. Elle eut des funérailles pompeuses. Son mari était mort en 1850. Sa soeur Caroline-Anne ne se maria point.

18. Les descendants des Godefroy de Mauboeuf se sont malheureusement dépossédés de la plus grande partie de leurs terres depuis soixante ans, d'ailleurs comme tous les Canadiens du Michigan, avec une rapidité incroyable, et il n'est pas surprenant de constater qu'ils n'y jouent plus qu'un rôle effacé, comme leur langue qu'ils ont oubliée.



La Famille Garneau

Au mois de septembre 1865, étant à l'école militaire de Québec, je me promenais, un dimanche après-midi, sur les plaines d'Abraham, et, la mémoire fraîchement remplie par l'étude de la bataille de 1759, je cherchais à remettre en place chacun des corps d'armée qui avaient combattu en cette circonstance mémorable. Déjà, ma curiosité m'avait fait parcourir dans un but analogue les champs célèbres de Queenston Heights, de la baie de Burlington, de Châteauguay et les bords du lac Champlain. Depuis, j'ai vu tous les autres théâtres de nos luttes anciennes et, quand j'évoque en moi le souvenir de ces temps glorieux, il me semble voir les choses se passer sous mes regards.

Absorbé par mon étude, seul, ou à peu près, sur les terrains que possédaient jadis Abraham Martin et Jean Neveu, je refaisais la mémorable journée du 13 septembre 1759 dans toutes ses péripéties. Un homme passa près de moi et me fixa avec une certaine attention; il comprenait sans doute mes pensées du moment. Je le regardai et le reconnus: c'était François-Xavier Garneau, mais comme nous étions étrangers l'un à

l'autre je n'osai pas m'approcher. Que j'ai donc regretté cet acte de déférence qui m'a empêché de parler au maître de notre histoire ! J'ai su par la suite qu'il savait mon nom et que j'eusse été bien accueilli en me faisant connaître. Garneau était la bonté même. Sa gloire, qui m'effrayait, eût dû me donner plutôt la hardiesse nécessaire pour l'aborder. On est timide à vingt-quatre ans, alors même que l'on a publié des vers. Et puis, l'habit rouge que je portais alors me retint peut-être. Comment me présenter, sous ce costume, au chancre de nos vieilles milices ? Je passai, étreint par un sentiment indéfinissable.

Après avoir "assisté" à toutes les phases de la bataille, j'arrivai au lieu où succomba le général Wolfe. Un homme s'y trouvait par terre. C'était Garneau. Il avait eu une attaque d'épilepsie, ce mal terrible qui l'emporta six mois plus tard. Nous lui donnâmes des soins. Parmi les assistants accourus en le voyant tomber, était Elzéar Gérin, mon ami, qui se préparait à partir pour Ottawa où il devait fonder *le Canada*, journal qu'il m'a légué en 1866 et que mon autre ami Oscar McDonell dirige à présent. ¹ Les souvenirs reviennent en foule lorsque l'on a la plume à la main ; voyez donc ce que je dirais si j'écrivais mes mémoires !

Plus tard, je fis la connaissance d'Alfred Garneau, fils aîné de l'historien, un érudit, un savant, qui me regarda du même oeil que m'avait regardé son père. Ces mots font l'éloge des trois personnes en question. Il y a la noblesse du travail, vous savez. De Garneau

1. M. Sulte dirigea *le Canada* de l'automne de 1866 à celui de 1867.

à Sulte la chute est considérable, mais on ne s'en estime pas moins.

Après la mort du grand historien, il se fit un silence autour de son nom. J'ai été des premiers à secouer l'apathie du public à son égard. Il avait osé écrire sans marchander la vérité à ses compatriotes. S'il vivait à présent il verrait que toute vérité est bonne à dire. La plume et l'épée sont armes de combat. Il ne s'agit que de porter des coups solides. Trente mille fausses raisons ne valent pas un bon argument. Garneau fourmille de raisons et de faits incontestables.²

Dans ses heures du soir, il a produit le chef-d'oeuvre de l'*Histoire du Canada*. Maintenant qu'il dort sous le mausolée que la reconnaissance nationale a élevé à sa mémoire, on recherche ses origines, on veut savoir d'où il venait, comment un simple Canadien-français est arrivé à ce point où il personnifie l'honneur de toute sa race. J'ai demandé aux archives du pays une réponse à cette question. Permettez que je vous fasse voir ce que j'y ai trouvé. C'est encore écrire l'histoire que de raconter les origines de notre historien national.

2. En 1893, lorsque M. Sulte écrivait ces lignes, on était encore sous l'impression que l'*Histoire du Canada* de Garneau était de tout repos en tous points. On reconnaît maintenant qu'il n'en est pas ainsi; M. Sulte l'a vaillamment corrigé dans maints articles. Le jour s'est fait depuis vingt-cinq ans grâce à la collection Haldimand et autres pièces que possèdent les archives d'Ottawa. Les passages de Garneau sur le régime militaire, la situation des Canadiens après la conquête, la fameuse affaire Ducalvet, les 92 résolutions, etc., sont à refaire. On a reproché à Garneau d'avoir soutenu une thèse et d'avoir conduit son récit à l'avantage d'un seul sentiment.

— I —

Les phrases à la légère sont les plaies de la science. Ainsi, vous rencontrerez en plus d'un endroit ces mots que l'on a imprimés sans réflexion et sans se rendre compte de leur importance: "Le fondateur de la famille Garneau en Canada faisait partie de la nombreuse émigration venue du Poitou en 1655."³ Cette phrase est un pur effort d'imagination, tout uniment.

Les Poitevins ne sont venus ici qu'à partir de 1662. Si je disais que les Islandais sont arrivés au Nord-Ouest en 1868, on me répondrait que je bouleverse l'histoire, puisque ce mouvement n'a eu lieu que sept ans après, et même qu'il n'a fait que commencer à cette dernière date. Tel est le cas pour les gens du Poitou. Nos livres sont bourrés d'assertions de ce genre que personne ne saurait prouver. On nous fourre des Bretons partout: nous savons qu'il n'est venu que quelques Bretons en Canada. Sinon, montrez que je me trompe et tout ira bien.

Le Canada était habité par les Normands, et uniquement par eux, jusqu'à 1665, sauf de rares exceptions. Dans ce groupe, la petite région du Perche comptait pour la moitié, sinon plus. En mettant de côté ce fait indéniable, vous ne pouvez plus expliquer l'influence que le sang normand exerce sur nous, dans le langage, les pratiques de la vie, le mode de culture, enfin tout ce qui est fondamental dans notre race. L'introduction d'un élément, voisin si vous voulez, mais ayant des habitudes autres, ne s'est produit que plus

3. C'est l'abbé H.-R. Casgrain qui a écrit cette phrase dans sa biographie de F.-X. Garneau.

tard : le fond normand a absorbé ces pièces de rapport à mesure qu'elles arrivaient. L'angevin et le poitevin ont passé sous la règle normande. Rien ne nous explique les prétentions des écrivains qui veulent voir ici des Poitevins en 1655. Des preuves, messieurs, des preuves ! vous m'obsédez avec votre imagination. En histoire, il faut être teneur de livres de comptes. Si vous n'êtes pas cela, vous ne comptez guère, fussiez-vous membre de la Société royale du Canada. Ne dire que ce qui est vrai, ah ! voilà ce qui gêne les faiseurs de phrases ! Avant 1662 il n'est venu que quelques hommes du Poitou, parmi lesquels Jacques Gourdeau, procureur du roi à Niort, et quelques femmes dont : Anne Aymard, qui épousa Guillaume Couture, et Marie Simon, mariée à Claude L'Archevêque.

Notre population, à cette époque, provenait uniquement de la Normandie, du Perche, de la Beauce, la Brie, la Picardie, le Maine, contrées situées au nord de la Loire, tandis que le Poitou est au sud de ce fleuve.

L'année 1655 est juste au milieu de la fameuse série appelée les temps héroïques du Canada. Il ne venait presque plus de colons, à cause de la guerre des Iroquois et du dérangement de toutes les affaires de France. Nous nous demandions chaque jour s'il ne vaudrait pas mieux abandonner les rives du Saint-Laurent aux Sauvages et retourner en France. L'auteur qui a imaginé une immigration du Poitou en 1655 ne savait donc rien de notre histoire ; il n'avait lu ni les lettres de la Mère de l'Incarnation, ni la correspondance officielle, ni les relations des Jésuites.

Si Louis Garneau est venu au Canada en 1655, ou même de 1655 à 1661, il me faut une preuve directe de ce fait incompréhensible.

De tout ceci, il résulte que la situation du Canada durant les années qui précédèrent 1662 n'est pas assez comprise. Les écrivains agissent en étourdis et inventent des événements qui n'ont jamais pu exister. Expliquons-nous.

La guerre de Trente Ans, après avoir duré de 1618 à 1648, embrassant à peu près toute l'Europe, avait été suivie, en France, par la révolte de la Fronde, ce qui donna naissance aux hostilités contre l'Espagne, terminées en 1659, par la paix dite des Pyrénées. Un immense espoir s'empara alors de la petite colonie canadienne, si constamment négligée par la mère-patrie et sans cesse ravagée par les bandes iroquoises. Québec, Trois-Rivières, Montréal, seuls postes habités par nos gens, entrevirent l'aurore d'un jour nouveau. Ce n'était qu'une première lueur, toutefois, car il fallut attendre cinq autres années avant que de voir s'opérer le changement désiré.

Les années 1640-60 s'étaient passées dans un état voisin du désespoir. Le commerce des pelleteries était paralysé par la guerre, tant ici qu'en France; on ne recrutait plus de colons parce que la plupart de ceux qui habitaient le Canada voulaient s'en retourner. Seuls les Percherons et les Normands venaient en petit nombre rejoindre leurs parents sur les bords du grand fleuve, mais il n'existait plus d'organisation efficace pour peupler le pays. Les Cent-Associés se ruinaient; nos quelques seigneurs n'osaient se risquer dans aucune

entreprise; l'avenir s'assombrissait et les secours ne venaient de nulle part.

A partir de 1660 jusqu'à 1665, notre histoire se compose encore d'expectatives. La France promettait des colons, des outils, des troupes. Tout cela viendrait-il? On avait été si souvent désappointé. Et, au milieu de cette situation, la guerre implacable des Iroquois, les massacres quotidiens, la famine, l'abandon...

L'automne de 1661, un colon distingué, Pierre Boucher, des Trois-Rivières, fut délégué à Paris pour représenter nos intérêts. Il trouva la France glorieuse, jouissant de la paix depuis deux ans et célébrant la naissance du premier enfant de Louis XIV. Mazarin venait de mourir, ce qui, tout grand ministre qu'il eût été, ne causait aucun regret au Canada. Le changement qui en résulta fut pour le mieux en ce qui concerne notre colonie. Colbert, esprit vaste, préparé de longue main à l'administration, tenait déjà une place marquante dans les affaires. Le moment était propice et il fallait en profiter dans les intérêts des habitants. Pierre Boucher le comprit. Le roi l'écouta avec une curiosité sympathique; il manifesta du chagrin en apprenant qu'un pays très propre à devenir une belle et riche province, avait été si longtemps négligé; il voulut que Boucher écrivît un livre pour exposer les ressources naturelles de cette France d'outre-mer en vue des avantages que ses sujets de toutes classes pourraient y rencontrer. Les besoins du Canada, l'honneur de la couronne, les projets d'avenir des colons, tel fut le thème sur lequel s'exercèrent la sagacité et la science du délégué canadien. Louis XIV en conclut qu'il devait s'occuper de la colonie. L'extension

de son pouvoir sur le sol de l'Amérique devait d'ailleurs flatter les instincts de ce monarque qui fut si remarquable par sa vaste ambition.

Avant tout, une force armée était nécessaire pour tenir les Iroquois en échec. L'ordre fut donné d'envoyer des troupes, dont un certain nombre immédiatement, c'est-à-dire cent hommes en 1662 et trois cents l'année suivante. Deux vaisseaux, avec le sieur Dumont en qualité de commissaire, reçurent le premier renfort, Cent colons choisis l'accompagnaient. Pierre Boucher recruta de son côté cent colons pareillement. Si l'on songe que toute la population blanche du Canada ne dépassait guère deux mille âmes, on peut se faire une idée de l'importance de ce secours. Malheureusement, il n'y avait à bord des vaisseaux des provisions que pour deux mois ; la traversée dura du milieu de juin au milieu d'octobre 1662, quatre mois, pendant lesquels près de quarante personnes moururent de fatigue et de misère. En passant à Terre-neuve, le sieur Dumont y laissa un ecclésiastique et trente soldats, pour la protection des pêcheries, ce qui réduisit d'autant le nombre de bras dont le Canada avait besoin. Dumont et Boucher arrivèrent à Québec le 27 octobre, en compagnie des prêtres attachés à l'expédition, après avoir été retenus à Tadoussac par les difficultés de la navigation. Malgré ces contretemps, cet envoi fit renaître l'espoir dans le pays, surtout lorsque l'on sut que le roi entendait continuer son aide et que la compagnie des Cent-Associés allait remettre ses privilèges pour faire place à une administration plus appropriée aux besoins du moment. Toute une ère nouvelle s'ouvrait aux yeux des Canadiens.

Dans sa séance du 17 octobre de l'année suivante (1663) le Conseil Souverain de Québec, examinant les papiers de cette expédition, trouve que sur les cent hommes amenés de France en 1662 par Pierre Boucher, il en est décédé trente-trois, soit dans le passage, soit dans les douze premiers mois après leur débarquement. Le conseil déclare que si le roi ne rembourse pas Boucher des dépenses encourues pour ceux-ci, la compagnie des Cent-Associés devra le faire. Quant aux soixante-sept autres, les habitants qui les ont pris à gage devront acquitter la part de chacun de ces hommes.

Il n'y a pas de trace d'un arrivage de troupes ou de colons en 1663 avant le 15 septembre de cette année, jour où Mgr de Laval revint de France amenant le nouveau gouverneur, Saffray de Mézy, et M. Gaudais-Dupont, commissaire chargé par le roi de s'enquérir de l'état des affaires du pays. Avec ces personnages étaient cent familles et quelques officiers, tant militaires que civils.

— II —

Louis Garneau avait dû venir ici en 1662. On le voit se mariant à Québec le 28 juillet 1663, une cinquantaine de jours avant les arrivages de cette dernière année.

Ici, je ferai intervenir un écrivain qui a plein titre à s'occuper de notre sujet. Emile Garnault, ancien secrétaire archiviste de la chambre de commerce de la Rochelle, a publié un grand ouvrage intitulé *le Commerce rochelais au XVIIIe siècle* dans lequel il

est très souvent parlé du Canada. Les trois premiers volumes que j'ai sous les yeux méritent un article spécial; ce sera pour la prochaine occasion.⁴

Dans une lettre du 2 septembre 1888, le savant archiviste, s'adressant à Alfred Garneau, fils aîné de notre historien national, lui disait: "La famille Garnault, originaire du Poitou, était fort nombreuse et plusieurs membres, à différentes époques, passèrent à l'étranger.. Je rencontre de nombreux Garnault protestants, et, comme plusieurs ont émigré en 1685, mes recherches généalogiques se trouvent bien compliquées... Serait-il à votre connaissance qu'il y eut des Garnault protestants au Canada?... Je vous serais très reconnaissant de toutes les indications que vous voudrez bien me donner sur l'origine des Garnault, et, si vous le savez, le motif qui a pu faire émigrer celui qui a fait souche au Canada... Je dois votre adresse à l'un de mes neveux, lieutenant de vaisseau, qui m'a dit avoir rencontré beaucoup d'homonymes dans cette seconde France."

Le neveu en question a laissé des amis à Québec. Il est du Poitou, pays d'origine des Garneau canadiens. Garnault ou Garnaud, Garnaux, Garneau, ces différences d'épellation ne changent rien à la famille.

Disons d'abord qu'il n'y a eu dans la Nouvelle-France ou Canada qu'une seule souche de Garneau et qu'elle était catholique, comme le sont toutes ses branches.

4. Voir *Mélanges historiques*, vol. 2, p. 12-25. M. Garnault a aussi écrit *les Rochelais et le Canada*, en 1893, et *le Commerce rochelais au dix-huitième siècle*.

Le motif qui poussa Louis Garneau à partir pour le Canada se dégage, il me semble, de l'ensemble des faits historiques dont il vient d'être parlé. Voyez le groupe auquel il appartenait : jeunes hommes, métayers, cultivateurs, hommes des champs en un mot, désireux d'améliorer leur sort, recommandés par le clergé sous le rapport des moeurs, choisis par des commissaires qui avaient en vue le développement de la colonisation du Canada. Dans le Poitou, encore aujourd'hui, les Garneau sont gens de la campagne, surtout grands éleveurs et marchands de bestiaux.

L'ancêtre de notre historien, pas plus que ses contemporains, n'a laissé de papiers pour nous faire savoir à quoi il pensait lorsqu'il se détermina à émigrer dans la Nouvelle-France, mais l'histoire se charge d'éclairer sa marche, si mes explications peuvent vous satisfaire. Dis-moi avec qui tu es venu, je te dirai qui tu es. Louis Garneau étant du contingent de 1662, cela dit tout.

Maintenant, est-ce bien Pierre Boucher qui a enrôlé les émigrants du Poitou ? Je ne le pense pas. Boucher était natif de Mortagne, au Perche ; il a dû recruter dans la province qui lui était connue, tandis que d'autres travaillaient dans le Poitou, c'est-à-dire au sud de la Loire et jusqu'à la Rochelle, mais c'est lui tout de même qui fut l'âme de l'entreprise de 1661-62. Son voyage en France, son retour avec des colons et des troupes forment une page marquante de nos annales.

Voulez-vous prendre goût à l'histoire ? Etudiez par le détail une époque quelconque ; vous la trouverez toujours riche en épisodes qui parlent à l'esprit. Les

origines de toutes choses passionnent le chercheur et le curieux. Si Pierre Boucher ne fût pas allé en France solliciter de l'aide pour la colonie, Louis Garneau, cultivateur, ne serait pas venu ici et nous attendrions peut-être encore notre historien national. Si la Mère de l'Incarnation n'était pas venue vivre à Québec nous serions privés des lettres historiques dans lesquelles cette femme extraordinaire a raconté jour par jour l'existence de nos premiers colons. Si le Père Paul Le Jeune avait continué sa brillante carrière en France, nous n'aurions pas les écrits admirables que nos écrivains apprennent par coeur pour comprendre les événements de la première moitié du dix-septième siècle en Canada. Si M. Dollier de Casson fût resté dans la cavalerie, nous ne lirions pas son *Histoire du Montréal*, remplie de renseignements, et narrée avec l'accent de la vérité qui lui donne une double valeur. Ah ! c'est cela . . . si . . . Eh bien ? *si* nous a été favorable et il en résulte que nous possédons des annales à nulles autres pareilles. Salut à Louis Garneau qui vint à l'heure propice nous apporter le germe d'un historien !

— III —

Au tome premier du *Dictionnaire généalogique* de Mgr Cyprien Tanguay, nous lisons que, le 23 juillet 1663, à Québec, eut lieu le mariage de Louis Garneau, fils de Pierre Garneau et de Jeanne Barault, de la paroisse de la Grimaudière, diocèse de Poitiers, avec Marie Mazoué, fille d'Etienne Mazoué et de Marie Merand, de Notre-Dame de Cognes, diocèse de la Rochelle.

Telle est la substance de l'acte consigné au registre paroissial de Québec. Bien entendu que l'orthographe "Garnaud" qui y est employé, est de la main du prêtre qui célébra le mariage et ne fait loi en aucune manière. Un nom, saisi par l'oreille, se couche sur le papier selon la forme qui convient à celui qui tient la plume. Dans la vieille langue de France, Arnald, Arnold, Garnald (10^e siècle), Garnault, Warnault, signifient "guerrier vénérable".

Emile Garnault, cité ci-dessus, me fournit la note suivante: "Cougnes et non pas Cognes, était un bourg de la Rochelle qui possédait, il y a des siècles, une église appelée Notre-Dame, laquelle fut démolie en 1586. A partir de 1613, l'administration de la cure passa aux prêtres de l'Oratoire de la Rochelle, le bourg de Cougnes étant aux portes de la ville. Il fut ensuite enclavé dans la ville même et l'église reconstruite, sous le vocale de Notre-Dame qui lui appartient encore."

Un autre enfant de Cougnes a laissé parmi nous une descendance digne d'attention, entr'autres un historien qui a rivalisé un moment avec François-Xavier-Garneau. Je veux parler de François Bibaud, né en 1641 environ, marié en 1671, et dont la famille est parmi nous respectablement située.

Du Poitou à la Rochelle, il n'y a pas loin, après tout. Marie Mazoué et Louis Garneau n'avaient qu'un pas à faire pour se rencontrer. Peut-être même ne s'étaient-ils pas vus dans leur pays, mais le recrutement des colons ayant eu lieu sur les limites des diocèses de Poitiers et de la Rochelle, il est fort probable que la connaissance des deux jeunes gens commença durant la traversée; et quel plus beau voyage que celui où l'on

rencontre la flamme de sa vie ! Louis Fréchette ferait un poème là-dessus — il y a de quoi puisqu'il s'agit de Garneau !

Le nom de Mazoué ne se retrouve nulle part ailleurs dans nos archives. Il est donc à croire que Marie n'accompagnait pas ses parents, du diocèse de la Rochelle, et qu'elle vint seule en Canada sur le navire qui portait Louis Garneau. Peut-être y avait-il sur le navire de ses parents, lesquels devaient avoir un autre nom que le sien, celui d'un oncle ou d'un beau-frère, que sais-je ? J'espère les retrouver un jour. C'est peut-être la famille Fougerat-Pinel.⁵

Emile Garnault ajoute ces lignes à mon observation : "Il n'y a plus de Mazoué par ici, du moins à ma connaissance ; reste à savoir si on trouvera trace de la naissance de Marie Mazoué qui doit remonter à 1643, en supposant qu'elle avait vingt ans en se mariant ; le recensement de 1667 lui donnant vingt-six ans." Le recensement de 1681 lui accorde trente-sept ans. Disons qu'elle naquit en 1642.

D'après le recensement de 1667, Louis Garneau serait né en 1635, et selon celui de 1681, en 1641. Il n'est pas mentionné au recensement de 1666, bien qu'il fût dès lors marié, établi à la côte de Beaupré et père d'un enfant. Pierre Parent, de Beauport, est également oublié en 1666. Chose singulière, Garneau et Parent sont, de tous les habitants de la côte de Beaupré, les deux seules familles qui ont donné au Canada des écrivains remarquables.

5. Les recherches de M. Sulte à cet effet sont restées infructueuses.

Donc, par le recensement de 1667, nous serions portés à croire que Louis Garneau était du nombre des arrivants de 1666, autrement dit formant partie de la foule des émigrants attirés par Talon et la venue du régiment de Carignan en 1665, mais l'inscription du mariage au registre de l'église de Québec, le 23 juillet 1663, nous reporte au moins à l'année 1662 comme date d'arrivée au Canada. Je prends pour un fait certain que Louis Garneau était de la première escouade amenée ici par Pierre Boucher et Dumont en 1662.

Il n'est donc pas venu avec les troupes. Il était cultivateur et, tant qu'il a vécu, le Canada a joui d'une certaine paix, ce qui ne l'a jamais obligé de prendre les armes, comme cela est arrivé si souvent à sa descendance. L'un d'eux, qui n'était ni cultivateur ni soldat, a été grand historien, métier plus terrible que celui de militaire.

Au recensement de la côte de Beupré, en 1667, on lit : "Louis Garnault, 32 ans; Marie Mazoué, 26 ans, sa femme; enfant: François, 2 ans. Treize arpents de terre en valeur." En 1681, au recensement du même endroit: "Louis Garnault, 40 ans; Marie Massoué, 37 ans, sa femme; enfants: François 16 ans, Louis 13, Jean 6, Jacques 4. Un fusil, dix bêtes-à-cornes, vingt-cinq arpents de terre en valeur."

La terre de Garneau était à l'Ange-Gardien. Son fils aîné, François, y demeura après lui et y épousa, le 7 février 1689, Louise Carreau. De ce mariage naquit le 1 mai 1696, un fils du nom de François, qui se maria à l'Ange-Gardien, le 7 novembre 1718, avec Marie Quentin ou Cantin.

Ce second François résida à l'Ange-Gardien jusqu'à 1742 au moins, puis il alla s'établir à la Pointe-aux-Trembles ou à Saint-Augustin, autrement dit le Cap-Rouge. L'une de ses filles fut inhumée à la Pointe-aux-Trembles en 1749 et une autre se maria au même endroit en 1755; lui-même fut inhumé à la Pointe-aux-Trembles le 19 octobre 1763.

L'un des fils de François second, nommé Ange-Gabriel, épousa en 1756 Madeleine Mercure; leur fils Charles épousa en 1786 Marie-Josephte Bertrand; leur fils François-Xavier épousa en 1810 Julie Gignac; leur fils Pierre épousa en 1857 Charlotte-Cécile Burroughs. Ce dernier a prospéré dans le commerce; il a été ministre des travaux publics de la province de Québec, conseiller législatif et chef de la maison "Pierre Garneau, fils et compagnie", importateurs de marchandises sèches et nouveautés à Québec.

Jacques, autre fils de François second, né à L'Ange-Gardien le 13 avril 1728, se maria à Québec le 30 janvier 1751 avec Marie-Charlotte de la Rue, veuve d'Antoine Delisle; les actes qui le concernent après cette date sont au registre de la Pointe-aux-Trembles.

Jacques eut pour fils Jacques, second du nom, mais je ne vois pas la date de la naissance de celui-ci dans le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay. Toutefois, nous allons la retrouver approximativement et ce sera suffisant pour les fins du présent article.

Ce Jacques second épousa en 1776 Geneviève Laisné dit Laliberté et vécut toujours à Saint-Augustin ou Cap-Rouge.

Écoutons ce que disait son petit-fils l'historien. Après avoir raconté que, lorsqu'il était étudiant, il

prenait plaisir à faire parler son grand-père des choses de son temps, il ajoute : “Mon vieil aïeul, courbé par l’âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin, nous montrait de sa main tremblante le théâtre du combat naval de l’*Atalante* avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance. Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s’étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs.”⁶

Or, comme ces souvenirs remontent à l’année 1759-60, il faut croire que Jacques était né vers 1752, sinon vers la fin de 1751.

— IV —

John Lambert, qui visitait le pays en 1807, partit de Québec en calèche et se rendit, d’une première étape, à la rivière Jacques-Cartier. Je traduis sa narration. “Arrivant de l’autre côté de la rivière, nous gravîmes la côte, le voiturier et moi, jusqu’à la maison de la poste. La famille était à souper; on me dit qu’il n’y avait pas de place pour me coucher. La nuit étant très sombre je désirais ne pas aller plus loin, aussi je demandai s’il serait possible de me procurer un lit dans le voisinage; on me désigna un endroit, à trois milles de là, au Cap Santé, où un forgeron, nommé Garnoux, tenait une maison pour les voyageurs. Je

6. *Voyage en Angleterre et en France*, 1831.

remontai donc en calèche et, une demi-heure plus tard, je descendais chez monsieur Garnoux. La maison est petite, mais tout y est net et propre, ce qui ne se rencontre pas souvent dans les habitations où l'on reçoit les voyageurs. Monsieur Garnoux, homme très comme il faut, me reçut avec beaucoup de politesse et me conduisit dans sa meilleure chambre. C'était le dimanche soir. Il m'expliqua que son buffet était assez peu garni en ce moment et que du thé ou du café avec du pain et du beurre était tout ce qu'il pouvait m'offrir. J'avais avec moi des provisions, et tout ce que je voulais, c'était de me reposer. Après souper on me donna un bon lit. Dès l'aurore, la calèche arriva de la maison de poste; je déjeunai et payai quatre schellings pour mon logement. Cette maison est supérieure à toutes les autres sur la route qui va de Québec aux Trois-Rivières, et je conseille aux touristes de loger chez Monsieur Garnoux de préférence aux maisons de la poste."

Garnoux ne peut être autre que Garneau, du moment où il s'agit d'une famille du Cap-Santé.

François-Xavier, fils de Jacques second, né à Saint-Augustin le 17 août 1781, épousa, au même endroit, Gertrude Amyot de Villeneuve, le 25 juillet 1808, et il y a apparence qu'il s'établit à Québec où naquit son fils François-Xavier, le 15 juin 1809.

Celui-ci est notre historien. Marié à Québec, le 25 août 1835, à Marie-Esther Bilodeau, il mourut dans cette ville le 3 février 1866 et ses concitoyens ont élevé un monument sur sa tombe dans le cimetière de Belmont, près des champs de bataille où il allait si souvent se promener en songeant aux choses du passé.

Garneau vécut plusieurs années dans une maison qui fait l'encoignure des rues Saint-Flavien et Couillard, à Québec, et y est mort en vrai chrétien.⁷

Le 4 février 1866, en apprenant la mort de Garneau, j'écrivis quelques strophes que l'*Événement* publia le lendemain. Permettez-moi de les reproduire ici.

Un monument ! du granit pour sa tombe,
O Canadien fier de ta liberté !
L'historien de nos gloires succombe,
Grave son nom pour la postérité.

Rouvre en pleurant, muse de la patrie,
Son livre d'or où brillent tes héros :
Il t'a donné les beaux jours de sa vie
Et tu lui dois tes lauriers les plus beaux.

Un monument sur sa tombe muette !
Qu'il dise au peuple où dorment ces vertus
Et qu'à ses pieds, l'artiste, le poète,
Aillent rêver aux jours qui ne sont plus.

Car sa parole a révélé nos pères,
Trop inconnus de leurs propres enfants.
Epris d'amour pour nos vieilles bannières,
La gloire et lui sont un couple d'amants.

A la nouvelle du décès, le savant et sympathique Onézime Reclus publia dans un journal de France un article fort touchant qui commence par les lignes suivantes : "Dans le département de la Vienne, au sein du vieux Poitou, près des champs célèbres de Montoncour, il est, dans l'étroit vallon de la Dive du Nord, un village, c'est trop dire, un hameau, qui ne se doute

7. Cette maison portait le numéro 14, rue Saint-Flavien. En 1908 on y a placé une inscription pour rappeler que Garneau y mourut. P.-G. Roy, *les Petites choses de notre histoire*, IV, p. 290.

guère — tant la France a oublié ses fils du Canada — qu'il vient de perdre au delà des mers le plus illustre de ses enfants. Ce village est celui de la Grimaudière. L'homme de coeur et de talent qui vient de mourir est F.-X. Garneau, l'historien du Canada, l'un des descendants d'un brave paysan qui quitta, il y a deux cents ans, sa petite vallée poitevine de la Grimaudière pour les rivages du plus large fleuve de l'Amérique du Nord...”

Le présent article sera envoyé à Onézime Reclus pour lui montrer que nous avons conservé son souvenir. De tous les membres si distingués de la famille Reclus, Onézime est le plus Canadien et il se fait même appeler par ce nom.

Autre souvenir qu'il est bon de rappeler. Lorsque le commandant Belvèse eut mouillé sa corvette *la Capricieuse* dans la rade de Québec, il descendit à terre et se fit conduire à l'hôtel de ville, où il demanda Garneau.

— C'est à vous, dit-il en l'abordant, c'est à votre livre que je dois ma présence en Canada. L'empereur, mon maître, après vous avoir lu, m'envoie visiter votre pays afin de se renseigner plus complètement sur tout ce qui concerne les Canadiens-français.

Voilà longtemps de cela et les échos du Saint-Laurent retentissent encore du bruit des fêtes que nous avons données aux marins français.

A propos du commandant Belvèse, il faut dire que cet officier a payé bien cher les applaudissements qu'il reçut en Canada et qui tous s'adressaient à la France qu'il représentait. Nous avons été témoins de l'enthou-

siasme de notre population en cette circonstance. Octave Crémazie chanta le retour de nos gens.

Les campagnes se portèrent aux rivages pour saluer les vieux amis. Il y eut des discours enflammés. M. de Belvèse laissa dire et accepta trop la note du patriotisme français. Tout vibra de Québec à Montréal durant quelques semaines. Un lyrisme débordant envahit nos journaux. Je viens de relire la plupart des adresses et des articles qui signalèrent ces démonstrations réellement poétiques. Hélas ! ces sortes de choses ne conviennent pas à tout le monde. Les peuples vaincus ont mauvaise grâce à en faire usage. Rentré en France, M. de Belvèse vit qu'il s'était fourvoyé. La diplomatie anglaise avait les cheveux droits sur la tête. Le délégué français avait trop réveillé le sentiment des Canadiens-français pour l'ancienne mère-patrie. Il fut cassé en une certaine façon, en tous cas mis à terre, oublié, que sais-je ? Son souvenir reste vivace chez nous ; mais lui, qu'est-il devenu ? Existe-t-il encore ? Après l'avoir célébré comme un triomphateur, nous devons avouer que nos banquets l'ont conduit à la ruine.

J'ai cru le moment propice à ces réflexions, en voyant, ce matin, dans les journaux, le rapport que l'infortuné commandant adressait à l'empereur, au retour du Canada.

Je viens de causer de tout ce qui précède avec Alfred Garneau, fils de l'historien, qui représente la huitième génération de sa famille en Canada. Il me fait voir le contrat de mariage de son père, en date du 23 août 1835, passé par le notaire Louis-T. Besserer dans la maison de Jean Bilodeau, à la Canardière, près Québec. Cet endroit est l'un des plus historiques de

la côte de Beaupré. En 1622 Samuel Champlain y plaça une bourgade algonquine qui dut l'occuper longtemps, car ces années dernières encore, la famille Garneau retrouvait presque à fleur de sol des quantités de pipes, fers ou plutôt silex de flèches et de lances, casse-têtes, etc. C'est aussi le lieu où Robert Giffard établit son premier poste, en 1627, sans se douter que, deux siècles plus tard l'historien du Canada viendrait s'y marier.

Le seul ami de Garneau qui figure au contrat en question est Etienne Parent. Les autres témoins sont tous alliés par le sang. Ce sont, du côté du marié, Benoni-David Garneau, commis, et Honoré Garneau, étudiant, ses frères; mesdemoiselles Marie-Louise et Marie-Emilie, ses soeurs. Du côté de l'épouse, Jean Bilodeau et Marie-Louise Fournier, ses père et mère, Louise-Eléonore Bilodeau, sa soeur, Edouard Rousseau, médecin, son cousin, Antoine Fournier, son oncle.

Madame F.-X. Garneau décéda à Ottawa le 26 février 1893 et fut inhumée sous le monument élevé à son mari, par un comité de citoyens, dans le cimetière Belmont, à Québec.

Jean-François-Alfred Garneau, né à la Canardière, le 20 décembre 1836, fut chef des traducteurs français au Sénat. Il avait une connaissance profonde de l'histoire du Canada. Il était sans rival. De tous les points du pays on le consultait et il se mettait à la tâche comme s'il était payé pour assister ses amis et écrivains. Le style, chez lui, la connaissance des mots, l'emploi des expressions, le rendaient redoutable — et utile — dans la critique. On a dit qu'il avait retouché la dernière édition de *l'Histoire du Canada* de son père;

non, mais il en a poli certains passages de manière à rendre la lecture plus euphonique. J'ai tout vu, comparé, pesé, rien n'a été changé que des affaires de formes.⁸

— Puisque vous parlez de ma famille, me dit-il ce matin, je puis vous passer certains papiers d'une branche de Garneau que vous ne connaissez pas. Elle demeure à Saint-Louis, Missouri.

Sur ma réponse que j'étais curieux de voir ces notes, il m'en donna communication. Les voici en résumé.

Jean, troisième fils de Louis Garneau et de Marie Mazoué, épousa en 1698 Louise Huot; leur fils Jean-Baptiste, marié en 1736 avec Elisabeth Renaud, eut pour fils Jean, qui se maria en 1769 avec Catherine Auclair. Pierre, fils de ces derniers, épousa en 1797 Marie-Anne Simon dit Lafleur, et eut un fils, Joseph, né en 1807, qui alla s'établir aux Etats-Unis en 1832.

Parlant de sa famille, tout récemment, Joseph Garneau disait qu'il a souvenance d'avoir été à l'école avec l'historien Garneau lequel, ajoute-t-il, apprenait très facilement ce qu'on lui enseignait. Joseph Garneau, à présent âgé de quatre-vingt-cinq ans, est alerte d'esprit et vigoureux de corps, malgré une carrière

8. Hector Garneau, fils d'Alfred, bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Montréal, a publié une cinquième édition de *l'Histoire du Canada* de son grand-père. Les notes nombreuses qu'il y a ajoutées, bien que fort utiles, déparent l'ouvrage. On aurait beaucoup plus gagné à corriger l'édition précédente et à en faire une oeuvre savante; telle qu'elle est, cette nouvelle édition contient les erreurs des quatre autres et perpétuera la légende, les fausses notions et les injustices qu'on y trouve, dans la mémoire d'une génération qui a pourtant besoin d'être éclairée. La vérité n'est pas toujours bonne à dire, c'est vrai, mais elle s'impose plus que jamais.

active, mais aussi fructueuse qui lui a valu la fortune depuis nombre d'années déjà. Il est le chef de fabriques considérables de biscuits à Saint-Louis, Mo., à Omaha, Neb., à Wicheta, Kans., et à Atchison, Kans. Marié en 1855 avec Mary-Louise Withinton, il vit au milieu d'une belle famille, qui fait la consolation de ses vieux jours.⁹

Son fils Jean-Baptiste est un bon écrivain en anglais. Il traduit présentement le voyage en Europe de l'historien Garneau pour un journal américain.

Comme je tenais à parler de ces compatriotes qui nous font honneur dans l'Ouest, je profiterai de l'occasion pour leur faire connaître mon article.

1893.



9. Il est mort vers 1898.

Godefroy de Tonnancour, Pierre-Charles	36
Godefroy de Tonnancour, René	18, 24, 28
Godefroy de Vieux-Pont, Alexandre, Jésuite	10
Godefroy de Vieux-Pont, Antoine-Etienne	36
Godefroy de Vieux-Pont, Jacques	20, 21
Godefroy de Vieux-Pont, J.-B.	36
Godefroy de Vieux-Pont, Joseph	24, 40, 45
Godefroy, Etienne	34
Godefroy, Jean-Paul	10, 13, 33
Godefroy, Pierre	45
Gourdeau, Jacques	75
Hall, Théo.-P.	39, 45, 47, 70
Hamlin, Marie-Caroline Watson	36, 41, 44, 52, 65, 70
Henry, John & Valentine	66
Hertel, Jacques	25, 27
Hufl, général William	59, 60, 69
Huot, Louise	93
Isabel, Guillaume	25, 27
Jérome, J.-B.	65
Jogues, Père Isaac	12
Jutras, Marie	25
Kercheval, P.-B.	67
Labadie, Jacques	25
Lachambre, Romain	66
Lafontaine, sir Louis-Hypolite	37
Laisné, Geneviève	86
Lamothe-Cadillac, Antoine de	42
Langlois, Nicolas	45
L'Archevêque, Claude	75
La Rue, Marie-Charlotte de	86
Lefebvre dit Lacerisaye, Michel	40
Le Gardeur de Repentigny, Catherine	14
Le Gardeur de Repentigny, Madeleine	13, 33
Le Gardeur de Repentigny, Marguerite	12, 13
Le Gardeur de Repentigny, Pierre	13, 14
Le Gardeur de Tilly, René	13
Legrand, Gabriel-Christophe	47, 56
Le Jeune, Père Paul	82
Le Marchant, Jeanne	12, 13, 15
Le Neuf de la Poterie, Jacques	12, 13, 14, 17
Le Neuf du Hérisson, Madeleine	12
Le Neuf du Hérisson, Marie	12, 13, 15
Le Neuf du Hérisson, Mathieu	12, 13, 15
Le Neuf du Hérisson, Michel	12, 13, 14, 15, 21, 25, 27
Léveillé, Françoise	46
Lhalle, Constantin de. Récollet	42
Loiseau, Marie-Claire	41
Marentette, Marianne Navarre	59, 68, 69
Marguerie, François	25, 27
Marsac de Lombtrou, Jacob	42

